

# bioactualités

9/05

LE MAGAZINE DU MOUVEMENT BIO

NOVEMBRE

Les yeux dans les yeux avec le pouvoir Page 4

Lait bio: Fiction et réalité Page 6

Un Bourgeon pour l'équité Page 12





# hosberg AG

Bio-Eierhandel

**Nous sommes votre partenaire pour la commercialisation des œufs bio!**

**Téléphonez-nous.**





**Bio-Eierhandel, Neuhofstr. 12, 8630 Rüti ZH**  
 tél. 055 251 00 20 fax 055 251 00 30  
 info@hosberg.ch / www.hosberg.ch



## Mühle Rytz AG

Agrarhandel und Bioprodukte

### Votre partenaire bio

**Action d'automne aliments vaches laitières**

Rabais action jusqu'à Fr. 3.-/100 kg pour une commande combinée d'aliments et de minéraux, livraison jusqu'au 31.12.05

**Nos lignes de produits:**

- Basic:** Le prix avantageux
- Standard:** La meilleure performance
- Haute performance:** La satisfaction des plus hautes exigences, avec levures vivantes
- Putzstart:** La clé d'une lactation réussie!

**Nous vous conseillons volontiers**

Mühle Rytz AG  
 3206 Biberen  
 Tél. 031 751 20 22  
 www.muehlerytz.ch  
 mail@muehlerytz.ch  
 et votre conseiller régional

 **PROVIMI KLIBA**




**LINUS SILVESTRI AG**  
 Commerce de bétail  
 9450 Lüchingen/SG  
 Tél. 071 757 11 00 Fax 071 757 11 01  
 Email: kundendienst@lsag.ch  
 Site Internet: www.bioweidebeef.ch

**Commercialisation et conseil:**

Linus Silvestri, Lüchingen	natel	079 222 18 33
Franz Steiner, Einsiedeln	natel	079 423 14 62
Jakob Spring, Kollbrunn (pour la Suisse romande)	natel	079 406 80 27

**À tous les éleveurs bio de vaches mères!**

**Nous cherchons:**  
 Fermes avec élevages de vaches mères pour produire des remotes d'engraissement de bonne qualité.

**Nous offrons:**  
 Depuis le printemps 2005: génisses Limousin bio F1 sélectionnées et portantes. Commandez-nous les bêtes dont vous avez besoin!

**Nous commercialisons:**  
 Remotes d'engraissement bio provenant d'élevages de vaches mères et laitières.

Veaux bio d'étal et veaux bio à sevrer de races laitières et à viande.  
 Cochons bio, truies bio et porcelets bio.  
 Vaches de réforme bio.

**Téléphonez-nous, nous sommes là pour vous!**






- ▶ Bases, formation et perfectionnement
- ▶ Reconversion, directives, intrants, adresses
- ▶ Cultures fourragères et grandes cultures
- ▶ Maraîchage, plantes aromatiques et ornementales
- ▶ Arboriculture, petits fruits, vigne
- ▶ Production animale, santé animale
- ▶ Économie, marché, statistiques
- ▶ L'agriculture biologique internationale
- ▶ Études du FiBL

**Tout trouver d'un seul clic!**

▶ Choisissez parmi les 250 publications disponibles.

**www.shop.fibl.org**

## Le bio au pilori

Le «Blick» a conspué la qualité du lait bio en mettant dans la bouche de certains Professeurs des affirmations qu'ils ne sont pas en mesure de prouver scientifiquement. Puis une semaine passa avant que la grippe aviaire remplace le lait bio sur les manchettes. Les «poules heureuses» étaient soudain devenues un problème. C'est avec soulagement que nos concitoyens ont vu les portes des poulaillers se refermer derrière la dernière poule de plein air...

L'humanité a la peur des épidémies ancrée en elle depuis des siècles. Est-ce que je me trompe, ou est-ce qu'on utilise les peurs de la population pour dévaloriser l'agriculture biologique?

Les paysans Bio et PI s'engagent en faveur du moratoire sur la dissémination des OGM sur lequel le peuple votera le 27 novembre. Sur fond de campagne de votation, le Souverain est déstabilisé, endoctriné en faveur de l'ingénierie génétique. Telle est la logique qui se cache derrière ces reproches, et on peut donc s'attendre à d'autres attaques du même genre jusqu'au 27 novembre. Plus rien à voir avec l'information ou la vérité.

Le Professeur Beda Stadler répéta dans une interview radiophonique et une histoire de salade bio infectée par de dangereuses bactéries *E. coli*, qui avait déjà été dénoncée il y a huit ans comme une distorsion de la vérité par le journaliste scientifique Dennis T. Avery, du département américain de l'agriculture. On trouvera sur [www.fibl.org](http://www.fibl.org) les plus fréquents mensonges colportés au sujet de l'agriculture biologique et ce qu'en disent les scientifiques. Ces arguments fallacieux proviennent d'un rapport de Gen Suisse, du site internet de Syngenta et du travail «journalistique» de Beda Stadler.

Lorsque mon taux d'adrénaline atteint des valeurs dangereuses à la lecture de ce genre de dénonciations publiques, je me rappelle à temps qu'il y a en Suisse 7'000 familles paysannes qui s'engagent quotidiennement pour la production d'aliments sains par une agriculture durable, naturelle et respectueuse des animaux. Un sacré morceau de vérité! Osons-donc le dire et le répéter dans les débats, les discussions et les lettres de lecteurs.

*C. Niggli*

Urs Niggli, Directeur du FiBL

# bioactualités



4



6



12



19

## ICI ET MAINTENANT

### 4 Les yeux dans les yeux avec le pouvoir

Le conseiller fédéral Joseph Deiss a visité une ferme bio pour y discuter de la PA 2011, mais le premier plan était occupé par le moratoire sur les manipulations génétiques.

### 6 Lait bio: Fiction et réalité

Les attaques lancées par les médias suisses contre la qualité du lait reposaient sur des interprétations personnelles. Qu'y a-t-il vraiment dans les études scientifiques?

### 10 Mesures préventives contre la grippe aviaire

Bio Suisse, Kagfreiland et le FiBL s'expriment au sujet de l'interdiction des élevages de volailles en plein air.

### 11 Glöckner: «Je voterais oui!»

L'agriculteur allemand Gottfried Glöckner été l'un des premiers à s'inscrire pour cultiver du maïs OGM. Ce fourrage a empoisonné ses 70 vaches. Interview.

## BIO SUISSE

### 12 Le Bourgeon doit aussi représenter l'équité

Le groupe de travail qui étudie les normes sociales présente à l'Assemblée des délégués de Bio Suisse son projet de directives pour la protection des employés agricoles et de la main-d'œuvre auxiliaire.

## RUBRIQUES

16 Directives

18 Conseils

20 Production

15 Consommation

22 Brèves

20 Petites annonces

23 Agenda

23 Impressum

Le Conseiller fédéral Joseph Deiss en conversation avec Regina Fuhrer, la Présidente de Bio Suisse.

Photo: Annette Boutellier



Le Conseiller fédéral Joseph Deiss avec le Vice-directeur de l'OFAG, Jacques Chavaz, (grande photo) dans la ferme Demeter de Theo (photo de gauche) et Sarah Schädeli à Uettligen BE. En haut, en pleine discussion avec Regina Fuhrer, tout à droite lors du repas de midi puis avec un cadeau, une sacoche en fourrure fabriquée à la ferme, et enfin entouré de journalistes.



## Face-à-face avec le pouvoir

Le Conseiller fédéral Joseph Deiss, invité par Bio Suisse, a visité une ferme bio pour discuter de l'avenir de la politique agricole suisse, la PA 2011, mais c'est le moratoire sur les manipulations génétiques qui tenait le devant de la scène. Deiss est convaincu que les bases légales actuelles protègent suffisamment les paysans bio contre les OGM.

**17** octobre, 12h04. Avec quatre minutes de retard, la limousine noire de l'État arrive à la ferme de Theo et Sarah Schädeli, à Uettligen, dans la banlieue nord-ouest de Berne. Le chauffeur avait reconnu le parcours et visité la ferme quelques jours auparavant. C'est que, quand on a un conseiller fédéral et ses plus proches conseillers à bord, on ne se fie ni au GPS ni à un itinéraire.

### Un brouillard qui ne brise pas la glace

La délégation du ministre de l'économie Joseph Deiss comprenait Jacques Chavaz, le Vice-directeur de l'OFAG (Office fédéral de l'agriculture), Bruno Altermatt, le conseiller de Deiss en matière de politique agricole, et Christoph Caviezel, le collaborateur personnel de Deiss, tous en complet-cravate, ainsi qu'Evelyn Kobelt, la porte-parole du Département fédéral de l'économie (DFE). Bio Suisse était représentée par Regina Fuhrer, sa présidente, Stefan Odermatt, son directeur,

et Jacqueline Forster, sa porte-parole. Susanna Küffer, la directrice de Demeter, s'est jointe au repas servi dans le restaurant de la ferme. L'ambiance plutôt formelle et rigide, ajoutée à l'épais brouillard qui, ce lundi-là, s'était installé sur le Plateau pour la première fois en octobre, et à la question de savoir jusqu'à quand il allait persister et si le soleil pourrait ou non le percer, n'était pas vraiment la meilleure pour briser la glace en vue de la discussion sur l'avenir des paysans qui allait suivre.

Le Conseiller fédéral Deiss avait donné à son entrée en fonction de ministre des finances une grande résonance médiatique en se faisant photographier la fourche à la main dans une exploitation PI. C'est donc volontiers qu'il avait accepté l'invitation de Bio Suisse à venir faire une visite officielle aussi à l'agriculture biologique. Deux thèmes importants déterminent l'agenda agropolitique du conseiller fédéral: la consultation de la PA 2011 et la votation du 27 novembre prochain, et ces deux questions étaient au centre de la visite.

Tant Bio Suisse que le DFE avaient sorti avant la rencontre un communiqué de presse sur la votation «sans OGM». Le seul point d'accord était l'embargo décrété jusqu'à 14h15, c.-à-d. après le repas de midi. Bio Suisse exige que le Conseil fédéral protège l'agriculture biologique contre l'ingénierie génétique parce que la coexistence serait très difficile à mettre en œuvre et qu'elle aurait d'énormes conséquences pour les paysans bio. Le Conseiller fédéral, qui rejette l'initiative populaire et la trouve «inutile et trompeuse», renvoie à la LGG, la Loi sur le génie génétique, ainsi qu'à l'Ordonnance sur la coexistence qui assurent selon lui la coexistence des cultures bio et OGM et, en plus, la liberté de choix des consommateurs. Ces mêmes opinions seront de nouveau exprimées oralement avant le repas de midi.

### Le bio, cette locomotive

«Dans le contexte international actuel, l'agriculture biologique représente une chance», reconnaît le Conseiller fédéral,



Photos: Annette Boutellier



mais son objectif est que l'ensemble de l'agriculture soit moins polluante, même si c'est «avec plus ou moins de raffinement». «La Suisse fait bien de miser sur la provenance et la qualité», répond Regina Fuhrer, qui ajoute que «le bio et les AOC sont les locomotives de l'image de marque de la production de denrées alimentaires». Il faut aussi penser à ce sujet, intervient le Conseiller fédéral, à l'énorme pression internationale à laquelle l'agriculture suisse est soumise, surtout dans le cadre de l'OMC. Les labels bio et les AOC, tels qu'ils sont soutenus par la Suisse et l'UE, pourraient en effet être considérés comme de nouveaux obstacles à la pénétration des marchés par les pays dont le marché agricole est libéralisé.

C'est aussi avant le repas que Stefan Odermatt a présenté les exigences de Bio Suisse au sujet de la PA 2011: la stratégie «plus de marché, plus d'écologie et plus de bien-être pour les animaux» doit être poursuivie et non pas sacrifiée de manière unilatérale sur l'autel des exigences commerciales, les économies imposées au compte agricole du ménage fédéral ne doivent pas être décidées au détriment des paiements directs, le soutien à la promotion des ventes doit être amélioré dans le domaine du bio et des AOC, il ne faut absolument pas ne serait-ce que penser pouvoir toucher au principe de la globalité qui fonde l'agriculture biologique, et il ne faut

pas accélérer encore la mutation structurelle en cours. Susanna Küffer, quant à elle, a souligné l'importance de la stratégie de la durabilité pour l'ensemble de la politique agricole en illustrant son propos par une présentation des prestations fournies à la société par l'agriculture biologique.

La salade mêlée est servie à 12h35, suivie d'une soupe à la courge puis d'un rôti haché accompagné de purée de pomme de terre et de carottes. Le tout magnifiquement servi sur assiette. Pas de deuxième service par manque de temps... et les discussions politiques continuent bien sûr pendant le repas. Regina Fuhrer: «Monsieur le Conseiller fédéral, nous ne trouvons pas que vous prenez au sérieux nos soucis au sujet des OGM.» Crème brûlée aux paillettes de noix et café terminent le repas.

### Encore et toujours les OGM

La caméra de la télévision suisse est dirigée sur la porte de la maison. «Monsieur le Conseiller fédéral, voulez-vous convaincre les paysans bio du bien-fondé de l'ingénierie génétique?» Le rédacteur de l'émission «10 vor 10» veut savoir quel était le sujet des discussions à huis clos pendant le repas. Deiss: «Ce n'était pas la raison principale de ma visite. Il était convenu depuis longtemps que je rendrais un jour visite aux paysans bio parce que c'est une partie importante de notre agriculture.»

Cependant, les débats sur les manipulations génétiques continuent pendant la visite de la ferme. Theo Schädeli a expliqué au Conseiller fédéral qu'il a treize voisins dont les parcelles jouxtent les siennes. Ce serait donc un travail énorme de discuter les rotations culturales avec autant de monde pour qu'il n'y ait pas de risque de contamination OGM. Cependant, Deiss en revient toujours à ces bonnes bases légales qu'il tient pour capables de supprimer ce genre de problèmes.

### Trop alerte pour les médias

Le pas vif du Conseiller fédéral, que le cortège des journalistes peine à suivre pendant la visite des cultures, laisse finalement penser que la conférence de presse agendée à 14h30 pourra commencer à l'heure. De nombreux autres journalistes sont entre-temps arrivés à la ferme. Le brouillard élevé ne se montrant décidément pas enclin à céder la place au soleil et aux chaudes couleurs de l'automne, les questions de la presse restent froides et prosaïques.

15h04. Avec 4 minutes de retard, le Conseiller fédéral quitte la ferme bio d'Uettligen dans la limousine noire de l'État. Sa prochaine séance commence à 15h15 – 11 minutes, ça pourra peut-être suffire si le trafic est fluide.

Alfred Schädeli

# Fiction et réalité au sujet du lait bio

La qualité du lait bio n'est pas meilleure que celle du lait PI. Et les vaches bio sont sous-alimentées. Ces affirmations de Jürg Blum, professeur à l'université de Berne, ont été citées par les médias. Ses conclusions se basent sur deux thèses de doctorat. Un examen précis de ces travaux montre cependant qu'ils ne permettent pas de tirer ces conclusions-là.

**S**elon les dires du Professeur Jürg Blum de l'université de Berne, qui ont fait couler beaucoup d'encre ces derniers temps, les vaches des fermes bio souffrent de la faim parce qu'elles doivent manger au moins 90 % de fourrages grossiers pour que leur alimentation soit conforme aux directives bio. Cela aurait pour conséquence que les vaches bio donnent moins de lait, et le déficit d'énergie que cela provoquerait au début de la lactation pourrait aussi causer des troubles de fécondité.

## Deux thèses de doctorat

Ces affirmations se basent sur deux thèses de doctorat déposées auprès du Professeur Blum. L'une avait été faite par

Paul Trachsel à la fin des années nonante, et la plus récente est celle faite par Markus Roesch et Esther Homfeld de 2002 à 2004. Les

**Aucune des deux études n'a pu trouver ou prouver des signes de sous-alimentation des vaches bio.**

résultats de ces deux thèses avaient été publiés dans quatre publications. Après un examen approfondi de ces publications, la question se pose: sur quelles données le Professeur Blum a-t-il bien pu baser ses conclusions?

Publiée en 2000, la thèse de Paul Trachsel décrit l'état nutritionnel des vaches de 152 fermes bio sur la base du Body Condition Score (BCS). Trachsel recherche ensuite des relations entre le BCS, la conduite des fermes et la productivité laitière. Il s'agit donc d'une étude descriptive dont les données ne sont pas comparées à celles d'exploitations PI.

On considère en général que le BCS idéal d'une vache laitière en phase de tarissement se situe entre 3,0 et 3,5, avec une chute qui peut aller jusqu'à un point au début de la lactation. Dans l'étude de Trachsel, les vaches bio ont un BCS plutôt trop élevé, mais encore acceptable, ce qui fait que les vaches bio avaient le même BCS que les vaches conventionnelles dans d'autres études. Trachsel ne pouvait donc

absolument pas trouver que les vaches bio sont sous-alimentées car le BCS l'aurait immédiatement montré. Un résultat intéressant à signaler: la relation statistiquement significative entre la grandeur des fermes et le BCS: plus la surface est grande, plus les vaches perdent en condition physique au début de la lactation.

## Produire moins de lait pose-t-il un problème?

La mise en valeur de la production laitière des fermes bio fournit comme résultat une comparaison avec la moyenne générale suisse de la race correspondante: la productivité des vaches bio de la Tachetée rouge est inférieure de 12 pour-cent, et celle des vaches bio de la Brune est inférieure de 5 pour-cent. Les teneurs en graisse et en protéines ont été qualifiées de normales, et seules les teneurs en urée étaient un peu plus basses que la norme pendant l'hiver, ce qui peut signaler un certain déséquilibre alimentaire entre l'énergie et les protéines.

La productivité plus basse dirigea Paul Trachsel vers l'éventualité d'un potentiel génétique inférieur en agriculture biologique ou vers les limitations alimentaires imposées par les directives bio, qui peu-

vent en effet être des explications plausibles. Cette publication déplore en outre le fait que, en agriculture biologique, l'alimentation animale se base davantage sur l'expérience des paysans que sur des plans de fumure et des analyses de fourrages.

En résumé, on peut dire sur la base du travail de Trachsel que les vaches ne sont pas sous-alimentées en agriculture biologique. La baisse de productivité est même souhaitée en production laitière biologique car cela permet de nourrir les vaches plus conformément aux besoins spécifiques des bovins et de ne pas les transformer en concurrentes alimentaires de l'homme en les gavant de soja et de céréales.

## Les vaches bio sont plus légères

L'étude de Roesch et de Homfeld, qui a été publiée cette année, se penchait sur l'influence du management, de l'alimentation, du métabolisme et des facteurs hormonaux sur la production laitière et la fécondité. La comparaison portait sur 60 fermes bio et 60 exploitations PI. Comme on pouvait s'y attendre, les exploitations PI utilisent davantage de concentrés – même si elles en utilisent relativement peu en comparaison européenne. La gestion de l'utilisation des concentrés (horaires, doses par distribution, etc.) était analogue dans les fermes PI et bio. Les résultats des calculs des BCS ne sont pas différents, mais les vaches sont en moyenne plus légères, ce qui indique une orientation volontaire de la sélection vers des vaches plus petites et moins typiquement laitières en agriculture biologique. La fécondité a été généralement considérée comme bonne, et aucune différence n'a pu être trouvée entre les fermes bio et PI.

La production laitière était comme prévu un peu plus basse dans les troupeaux bio, la différence atteignant environ 3 litres par jour. Aucune différence du point de vue des teneurs en graisse, en protéine et en lactose n'a par contre





Photos: Thomas Alföldi

Une bonne gorgée de lait bio n'a jamais mis en danger qui que ce soit, même si la discussion publique aurait presque pu le faire croire.

été constatée entre les deux systèmes de production. Ce n'est que pour l'urée que les vaches bio avaient des valeurs un peu plus basses. La persistance était elle aussi semblable pour les vaches bio et PI.

### Pics de lactation plus tardifs

Constatation intéressante: les vaches atteignent le maximum de leur productivité laitière au cours de leur sixième lactation, tandis que les vaches PI l'atteignent déjà au cours de la troisième. Intéressant aussi: les auteurs ont qualifié ce fait de désavantage pour les vaches bio. En réalité, du point de vue de la santé animale et du concept global qu'est l'agriculture biologique, une augmentation de productivité plutôt lente et la bonne longévité qui en résulte sont certainement meilleures que de forcer les bêtes à produire un maximum lorsqu'elles sont encore très jeunes et de les retrouver ensuite entièrement «vidées».

Aucune des deux études n'a donc pu trouver ou même prouver des signes de sous-alimentation des vaches bio.

### Santé des mamelles: pas moins bonne

La santé des mamelles des vaches laitières est de très loin, dans le monde entier, le plus grand problème de la production animale agricole, et les fermes biologiques suisses ne sont pas épargnées par le problème. Dans une étude d'André Busato basée sur le travail de Trachsel et publiée en 2000, la santé des mamelles des vaches bio est étudiée sous l'angle des mammites subcliniques.

Les résultats sont étonnants. La moyenne des taux de cellules dans le lait

prélevé dans les tanks à lait des fermes biologiques étudiées était inférieure de 15 % aux chiffres livrés deux ans auparavant par une autre étude qui portait, elle, sur des exploitations conventionnelles. Écoutons l'explication qui en est donnée: les fermes bio auraient moins de cellules dans le lait parce qu'elles ont des vaches moins productives. Busato, le premier auteur, a donc tiré une conclusion diamétralement opposée à celle de la thèse exprimée cinq ans plus tard par son professeur, Jürg Blum! Dans ce contexte, l'affirmation de Busato dans le Blick du 18 octobre est encore plus troublante: «Nous pensions que seuls les mauvais paysans devenaient des paysans bio. Parce qu'ils vont là où il y a le plus de subventions.»

Du point de vue des mammites subcliniques, l'étude en question a montré que la santé des mamelles devait être améliorée dans les fermes biologiques suisses. Le FiBL arrive lui aussi à la même conclusion dans l'une de ses études. Et cette conclusion pourrait bien se vérifier aussi pour les exploitations laitières conventionnelles.

### Le problème de l'estivage

L'été à l'alpage a été identifié comme le principal facteur de risque pour la santé des mamelles, ce qui avait déjà été prouvé par une étude sur l'estivage effectuée par le FiBL dans les Grisons. Vu que l'alpage joue un rôle important pour de nombreuses fermes bio, il faut accorder une importance particulière à la santé animale dans ce contexte.

Étonnamment, la thèse de Rösch ne présente pas ses chiffres au sujet de la santé des mamelles, elle se contente de les discuter. Toute affirmation au sujet de cette problématique ne peut donc être que pure spéculation. L'auteur constate même en conclusion que le nombre de cellules

**Aucune des deux études n'a trouvé que la santé des mamelles des vaches bio est moins bonne que celle des vaches conventionnelles.**

constaté dans cette étude ne peut certainement pas expliquer la diminution de la production laitière.

Aucune des deux études suivies par le Professeur Jürg Blum

n'a donc prouvé que la santé des mamelles des vaches de l'agriculture biologique est moins bonne que celle des vaches en production conventionnelle. De même, à aucun moment elles n'ont pu montrer une mise en danger de l'homme ou de l'animal.

### Le lait bio ne présente aucun risque

Les mammites subcliniques étudiées dans ces deux travaux ne représentent un risque sanitaire ni pour les bêtes ni pour les consommateurs. Les germes présents dans le lait bio n'ont, de même, jamais mis en danger la santé du consommateur. En plus, la science fourmille d'autres résultats intéressants, que ces deux études sur la qualité du lait bio n'ont jamais discutés: selon un travail de diplôme publié en 2002 à l'HESA, la haute école suisse d'agronomie de Zollikofen, l'agriculture biologique utilise deux fois moins d'antibiotiques que la production conventionnelle.

Christophe Notz, Vétérinaire au FiBL



# Qualité du lait bio: Des faits

La qualité du lait bio est bien davantage que des taux de cellules et de germes. On ne peut en rendre compte que par une approche globale et holistique. Il existe à ce sujet des résultats intéressants provenant de toute une série d'études scientifiques.

**L**e concept de l'agriculture biologique présente des avantages qualitatifs dont on n'a pas encore assez tenu compte dans la discussion sur la qualité du lait bio.

## Conditions d'élevage et alimentation

Les vaches des fermes bio vont chaque jour au pâturage pendant la période de végétation, et en hiver les bêtes sortent au minimum 13 jours par mois dans un parcours (SRPA) à l'air libre. Depuis de nombreuses années, presque toutes les transformations et nouvelles constructions d'étables réalisées par les fermes bio débouchent sur des stabulations libres (SST). Les conditions d'élevage respectueuses des besoins spécifiques des bovins forment une caractéristique importante du lait bio. Il est prouvé que les vaches bio sont plus robustes et moins malades, ce qui influence aussi positivement la qualité et la valeur du lait bio.

La vache est un animal de pâturage naturellement constitué pour la consommation de fourrages grossiers, et les directives bio tiennent compte de cette propriété en limitant les concentrés à 10 % de la ration au maximum. Les pâturages et les prairies de fauche sont fertilisés avec des engrais organiques et les engrais de synthèses sont totalement interdits, les herbicides aussi.

Même les concentrés proviennent de l'agriculture biologique, et enfin, les petites quantités d'aliments conventionnels encore autorisées se limitent à quelques produits et se retrouveront à zéro à moyen terme.

Dans le monde entier, la production laitière se développe dans la direction opposée: les concentrés – le plus souvent à base de matières premières produites dans le tiers monde – remplacent toujours davantage les fourrages grossiers.

Les vaches des pays riches privent donc les humains des pays en voie de développement des céréales et des oléagineux qui devraient les nourrir. Suite à l'ouverture des marchés, le prix des concentrés continue de baisser en Suisse, ce qui ne manque pas d'accélérer ce développement aussi dans notre pays.

## Le traitement des vaches malades

Les vaches malades souffrent. Les directives bio autorisent donc les traitements médicamenteux. C'est même une exigence de la loi sur la protection des animaux. Pour diminuer le risque de résidus de médicaments, les fermes bio respectent, après avoir utilisé un médicament, des délais d'attente deux fois plus longs que les exploitations PI. C'est un gros avantage pour les consommateurs de lait bio. On le sait en effet par la recherche médicale: même si elles se situent en dessous des seuils de tolérance, de simples traces de médicaments peuvent favoriser l'apparition de certaines maladies humaines chroniques, p. ex. des allergies.

Pour continuer d'améliorer la situation, le FiBL mène en ce moment un projet de recherche nommé «Pro-Q», financé par le Fonds NaturaPlan de la Coop, qui débouche sur la mise sur pied d'un management sanitaire qui repose entièrement sur la prévention et sur l'utilisation des médecines douces comme p. ex. l'homéopathie. Les premières phases de test ont montré que cela permet d'économiser jusqu'à 80 % des traitements antibiotiques.

## Des composants sains

Comme la recherche l'a démontré, la très nette orientation des directives bio vers une alimentation de la vache laitière basée sur les fourrages grossiers se révèle être un coup de chance du point de vue de la qualité. En effet, plus l'alimentation est riche en herbe et en foin, plus le lait est riche en substances nutritionnellement précieuses.

Des études de l'*Institute of Grassland and Environmental Research (IGER)* du Pays de Galles ont montré que le lait bio, à cause de la grande proportion de fourrages grossiers, contient  $\frac{2}{3}$  de plus d'acides gras oméga-3 que le lait conventionnel comparable.

Les acides gras oméga-3 sont des acides gras essentiels, très importants pour la santé humaine parce qu'ils exercent une influence positive sur le cœur, parce qu'ils jouent un rôle important dans la prévention de l'arthrite et parce qu'ils influen-

cent positivement le développement du cerveau des fœtus humains.

Une étude du *Danish Institute for Agricultural Science (DIAS)* montre que les teneurs en vitamine E et en carotène du lait bio sont aussi nettement plus élevées à cause de l'alimentation à base de fourrages grossiers. Ces substances, classées parmi les antioxydants, font actuellement l'objet de recherches intensives en physiologie nutritionnelle, et on sait déjà qu'elles ont une importance dans la neutralisation des radicaux libres qui se trouvent dans les cellules du corps humain, dans le ralentissement du processus de vieillissement (anti-aging) et dans la prévention du cancer.

Une étude suisse montre que la graisse du lait d'alpage possède une composition nutritionnellement meilleure que celle du lait produit en plaine. Il s'agit là aussi d'un effet d'une alimentation axée sur les fourrages grossiers.

On peut donc dire en résumé que les directives d'alimentation animale de l'agriculture biologique débouchent sur la production d'un lait meilleur sur le plan nutritionnel.

Urs Niggli, Directeur du FiBL



Cette tempête dans un verre de lait bio nous aura fait réfléchir sur le rôle du marché de communiquer avec le consommateur pour le lait biologique.

# Tempête dans un verre de lait bio

La presse quotidienne n'avait encore jamais débattu avec tant d'âpreté des taux de cellules et des buts d'élevage. Le tourbillon suscité par l'étude bernoise sur la qualité du lait bio aura duré trois jours. Puis le sujet fut remplacé par la grippe aviaire. Le bio actualités a lu les quelque 30 articles publiés à ce sujet et retrace le déroulement du soi-disant scandale en revenant sur les événements les plus intéressants.

Lundi 17 octobre, 10h02. L'agence de presse AP envoie aux médias suisses un communiqué intitulé «Selon une étude, le lait bio n'est pas meilleur que le lait habituel». Mardi, le «Walliser Bote» et le «Quotidien Jurassien» publient le communiqué tel quel. Le «Mittellandzeitung» et le «Tagesanzeiger» le reprennent également, mais demandent aussi à Bio Suisse quelles sont ses réactions. Le «Blick» publie aussi la nouvelle en la commentant par ces mots: «Premièrement, les opposants au bio peuvent respirer. Ils ne sont pas plus mauvais que les acheteurs de produits bio. Deuxièmement, la Confédération doit se demander si les importantes subventions accordées aux paysans bio sont réellement justifiées.» Équitablement, le «Blick» donne à Simonetta Sommaruga la possibilité d'en venir au point essentiel de la plus-value des produits bio. Même l'enquête éclair est majoritairement positive pour le bio. Mais voilà, certaines phrases comme «Le lait bio est moins nutritif et contient plus de bactéries que celui des vaches PI», ou ces mots du chercheur bernois «Nous pensions que seuls les mauvais paysans devenaient des paysans bio. Parce qu'ils

vont là où il y a le plus de subventions» font se cabrer Bio Suisse.

Bio Suisse s'élève contre l'étude par voie de communiqué de presse. Le jour suivant, donc mercredi, le «Blick» compare la vie et la performance d'une vache PI anonyme et d'une vache bio de Martin Ott. S'y rajoute une interview explicative de Regina Fuhrer, la Présidente de Bio Suisse. Le «Berner Zeitung», le «Südostschweiz», le «St. Galler Tagblatt» et «Le matin» interviennent alors aussi dans la discussion. Les articles sont plus différenciés, les journaux reprennent les arguments de Bio Suisse.

Signalons notamment la page entière de la rubrique «Temps fort» que «Le Temps» du jeudi 20 octobre consacre à l'affaire. Très circonstanciée, cette grande fresque fait la part des choses: après avoir passé en revue les thèses des chercheurs bernois et d'autres études qui vont dans le même sens, Patricia Briel se demande «au fond, pourquoi manger bio?», avant de laisser Bio Suisse répondre qu'il y a tout l'aspect écologique, puis de donner la parole à deux études, dont l'une, française, démontre que «la grande majorité des produits bio ne contient pas de résidus [...] et que la teneur en nitrates des légumes bio est plus faible», et l'autre, anglaise, démontre que «le lait biologique contient des niveaux plus élevés d'éléments nutritifs essentiels que le lait conventionnel». Si «Le Temps» fait remarquer que, «étant donné la diversité des études et leurs conclusions contradictoires, il est difficile de se faire une idée exacte des bienfaits de l'agriculture biologique pour la santé», il prend aussi la peine de présenter un encadré sur les grands principes de l'agriculture biologique et de donner la parole à Kathrin Rapp Schürmann, responsable des labels bio à la Coop, qui dit très clairement notamment que «les conclusions tirées de cette études ne sont pas sérieuses» et que le lait bio est «produit sans l'utilisation préventive d'antibiotiques, contrairement au lait conventionnel».

Urs Niggli, le directeur du FiBL, a pu quant à lui expliquer au «Bund» que cela fait déjà très longtemps que l'agricul-

ture biologique a identifié les problèmes et qu'elle travaille à leur solution depuis plusieurs années dans le cadre du projet «Pro-Q». La polémique provoquée par les chercheurs bernois n'était donc pas nécessaire, «car, en y regardant de plus près, cette étude ne dit pas grand-chose de nouveau», constate le «Bund».

## «Une étude dénuée de sens»

Telle est la réaction d'Andreas Masüger, le rédacteur en chef de «Südostschweiz», un journal des Grisons, canton bio s'il en est:

il ne se gêne en effet pas de dire que l'agriculture biologique est LA réponse aux scandales alimentaires et que «quelques chercheurs insipides

**«Quelques chercheurs insipides parviennent à torpiller les efforts du bio grâce à une étude dénuée de sens où ils répondent à des questions totalement inutiles.»**

parviennent à torpiller ces efforts grâce à une étude dénuée de sens où ils répondent à des questions totalement inutiles».

## Un modèle de société sceptique à l'égard du marché

La plupart des médias ont donc finalement repris les messages centraux de Bio Suisse, à savoir que l'agriculture biologique utilise moins de concentrés et aucun antibiotique préventif, que les germes contenus dans le lait ne suffisent de loin pas à définir sa qualité, et que les fermes bio ont besoin d'une sélection animale spécifique. Seule la «Weltwoche» trouve que la réaction des cercles intéressés a été «mauvaise» et constate avec inquiétude que «le bio est affaire de croyance. Une nouvelle religion conservatrice est en train de naître [...] les paysans «nature» ne peuvent acheter que 10 % des fourrages dont ils ont besoin. L'économie de troc et le marché sont suspects aux yeux des prêtres du bio. Ceux qui achètent bio optent pour un modèle de société sceptique à l'égard du marché.» Ensuite, la «NZZ am Sonntag» a décrit point par point les différences entre Bio et PI. Après cela, les médias se sont tournés vers la grippe aviaire.

Thomas Alföldi et Manuel Perret



Photo: Thomas Alföldi

nalement offert une possibilité relativement bonne pour mieux lui expliquer le concept de la production

# Mesures contre la grippe aviaire

Le Conseil fédéral a décidé d'interdire les élevages de volailles en plein air en Suisse jusqu'au 15 décembre 2005. Cette mesure de précaution a pour objectif d'empêcher l'introduction de la grippe aviaire dans les élevages de volailles suisses par les oiseaux migrateurs. Les systèmes confinés sont actuellement encore autorisés. Qu'y a-t-il lieu de faire maintenant?

**D**epuis le 25 octobre, les volailles (poules, dindes, pintades, perdrix, faisans, cailles, canards, oies, autruches et autres oiseaux coureurs) ne peuvent être élevées que dans des volières fermées et dans des zones de climat extérieur (ZCE) recouvertes d'une toiture et ne laissant pas pénétrer les oiseaux. Les mesures suivantes doivent être prises au plus vite:

## Volières et zones de climat extérieur

Les zones de climat extérieur (ZCE) restent acceptées si elles sont confinées de toute part (entièrement recouvertes d'une toiture, parois pleines, treillis, filets de protection contre le vent ou filets de protection des vignes, mailles de 20 mm au maximum) pour empêcher les oiseaux d'y pénétrer. Les mesures détaillées dépendent bien entendu de la situation individuelle de chaque ferme.

Les fermes qui ont des ZCE doivent vérifier si les oiseaux ne peuvent réellement pas y pénétrer aussi par les coins, par-dessous la toiture, par les ouvertures d'accès au parcours extérieur et par tout autre endroit problématique. Si ce n'est pas encore le cas, ces endroits doivent être sécurisés avec du treillis.

## i Informations actuelles sur la grippe aviaire

Cet article se base bien entendu sur la situation qui prévalait au moment de la clôture de rédaction, c.-à-d. à fin octobre. Les informations actuelles se trouvent donc dans les communiqués de presse de la Confédération et dans la presse quotidienne.

*La hotline de l'OVF:*

Questions sur la grippe aviaire, les volailles et les oiseaux, les conditions d'élevage, les mesures préventives

Téléphone +41 (0)31 322 22 99 (lu-ve de 9h à 19h)

*La hotline de l'OFSP:*

Questions sur la grippe aviaire et l'homme, la vaccination, les denrées alimentaires, etc.

Téléphone +41 (0) 31 322 21 00

*Autres informations sur Internet:*

[www.bvet.admin.ch](http://www.bvet.admin.ch)

[www.bio-suisse.ch](http://www.bio-suisse.ch) (News>Grippe aviaire: Interdiction des élevages de volailles en plein air>Plus)

[www.fibl.org](http://www.fibl.org)

[www.kagfreiland.ch](http://www.kagfreiland.ch)

Les fermes qui ont des poules pondeuses sans ZCE devraient envisager de construire une ZCE confinée. L'OVF (Office vétérinaire fédéral) a publié sur son site internet une fiche technique à ce sujet). Cette ZCE restera bien sûr utilisable même après la fin de la grippe aviaire. Cette réalisation serait un plus pour les volailles.

Les fermes qui ont des volailles d'engraissement devraient aussi réfléchir à la possibilité de recouvrir provisoirement une partie du pâturage avec une bâche et de l'enclore à peu de frais avec un filet de protection des vignes ou d'autres choses semblables. Il est aussi pensable d'installer une tente ou un tunnel plastique devant l'entrée et de l'entourer de filets pour le protéger des oiseaux sauvages. L'effort se justifie si l'engraissement devrait être abandonné parce que les poulaillers sont petits ou s'il faudrait fortement réduire le nombre de volailles! Si on utilise des filets de protection des vignes ou d'autres filets du même genre, il faut les contrôler chaque jour pour vérifier qu'ils n'ont pas de trous.

Une fiche technique (en allemand) conçue pour les petits élevages ou pour les volailles d'agrément se trouve sur le site internet de kagfreiland ([www.kagfreiland.ch](http://www.kagfreiland.ch)) à la rubrique «Vogelgrippe».

Lorsque des volailles habituées au plein air ne peuvent plus accéder à leur pâturage, il faut s'attendre à de l'agitation et à une augmentation des agressions et du piquage mutuel. La limitation de l'accès au parcours peut aussi provoquer une diminution des performances et un affaiblissement du système immunitaire, ce qui augmente la sensibilité aux maladies. Pour prévenir ces conséquences négatives, les volailles devraient avoir davantage de possibilités d'occupation (balles de paille, compost, tas de foin, déchets d'épluchage, betteraves, fruits tombés, etc.). Tout ceci deviendra impérativement nécessaire si même les ZCE devaient être complètement interdites suite à l'apparition de l'épizootie dans les environs.

Sur son site internet ([www.bvet.admin.ch](http://www.bvet.admin.ch)), l'OVF a dressé la liste des mesu-

res protectrices contre la grippe aviaire. En consultant les différentes rubriques concernant la grippe aviaire qui se trouvent sur le site internet de l'OVF, on peut télécharger aussi bien les recommandations pour les grands élevages avicoles que celles pour les élevages de volailles de race et autres petits élevages.

## Vaccination contre la grippe

Vu qu'il n'est pas possible d'exclure totalement que la grippe aviaire infecte aussi les élevages de volailles suisses, l'Office fédéral de la santé publique recommande à toutes les personnes professionnellement en contact fréquent avec les volailles domestiques et les oiseaux sauvages de se faire vacciner au plus vite contre la grippe humaine, et cela pour les raisons suivantes:

- pour éviter que les personnes en étroit contact avec des volailles ou des oiseaux sauvages attrapent la grippe normale et soient à l'origine de fausses alertes (crainte d'une infection par la grippe aviaire);

- pour diminuer la probabilité qu'une personne attrape en même temps la grippe normale et la grippe aviaire, ce qui permet de diminuer le risque de combinaison des différents types de virus.

## Paiements directs et déclaration des produits

Même maintenant que l'interdiction du plein air a été prononcée et que les élevages avicoles ne peuvent plus respecter les directives SRPA, la Confédération ne diminuera pas les paiements directs. L'interdiction du plein air à cause d'une épizootie étant un cas de force majeure, la viande et les œufs peuvent continuer d'être vendus comme produits bio et de plein air.

Nadja Brodmann, kagfreiland

Susanne Büsser, Bio Suisse

Helen Hirt, FiBL



# Glöckner: «Moi, je voterais oui!»

Gottfried Glöckner cultive un domaine de 80 hectares dans la région de Francfort. Il a été l'un des premiers à s'inscrire pour des essais de cultures de maïs transgénique. La toxine BT-176 utilisée pour lutter contre la pyrale du maïs, présente dans son maïs d'ensilage, a réussi à empoisonner ses 70 vaches laitières (moyenne d'écurie: 8'000 kilos). De nombreuses bêtes sont «finies» et mettent au monde des veaux malformés. Ce politicien de la CDU a depuis lors attaqué Syngenta en dommages et intérêts. Son entreprise n'est pas seulement financièrement ruinée: même les pâturages sont contaminés par la toxine parce qu'ils ont été purinés.

**bio actualités:** Comment avez-vous eu l'idée de vous inscrire pour essayer la culture du maïs transgénique?

**Gottfried Glöckner:** Je me suis toujours intéressé aux nouvelles technologies. Lorsque la possibilité des essais de cultures transgéniques a été donnée en 1994, j'ai étudié attentivement la procédure d'homologation du maïs BT-176. Vu que tout était validé par le très renommé Institut Robert Koch de Berlin, j'ai eu confiance et j'ai cru qu'il ne pouvait pas y avoir de grand risque.

Quelles expériences avez-vous faites avec la culture du maïs BT?

Les premières années, je n'avais que quelques petites surfaces d'essais... qui ont

toujours été piétinées par les opposants aux manipulations génétiques. Les surfaces étaient en outre trop petites pour pouvoir évaluer l'affouragement. En 1997, j'en ai cultivé pour la première fois en grand. Les plantes ont bien grandi, et la toxine qu'elles produisaient a fait merveille: l'invasion de pyrale s'est limitée à quelques morsures. Toutes les plantes étaient encore debout au moment de la récolte! J'étais par contre étonné que ce maïs, déclaré comme identique au matériel de sélection de départ par Syngenta, ait une teneur en protéine supérieure de 15 à 20 pourcent. C'était un premier signe que quelque chose clochait.

Pensez-vous qu'une coexistence entre cultures normales et cultures transgéniques soit possible?

Dans les conditions actuelles, toute coexistence est impossible. On doit par ailleurs faire très attention à ne pas diviser l'agriculture entre bio et conventionnel. Nous devons rester ensemble. L'agriculture biologique devra se poser un jour ou l'autre la question de savoir si elle veut conserver l'exclusion totale des OGM ou si elle veut participer au développement de cette technologie.

Que pensez-vous de la votation suisse sur un moratoire?

Un moratoire permet au moins déjà de gagner du temps. Il permettrait aux chercheurs d'acquérir de nouvelles connaissances. Cette technologie n'est qu'à ses premiers débuts. Après mes expériences et selon mes connaissances, je voterais pour ce moratoire si j'étais Suisse.

Comment qualifieriez-vous vos expériences avec l'industrie de l'ingénierie génétique? Ces sociétés sont-elles des partenaires fiables pour les agriculteurs?

Personnellement, j'ai fait de très mauvaises expériences, mais je ne sais pas si elles sont généralisables. Je suis par contre déçu par la procédure étatique de testage et

Photo: Hanna Stoliz



«Je suis déçu par la procédure étatique de testage et d'autorisation des plantes transgéniques»: Gottfried Glöckner.

d'autorisation. Ces procédures de vérification devraient être beaucoup plus étendues. Il n'y a par exemple eu aucun essai d'affouragement de longue durée. Cela ne peut pourtant pas être à nous autres agriculteurs de le faire. On devrait s'inspirer davantage des procédures officielles d'homologation des médicaments. Les agriculteurs ont besoin d'un meilleur cadre légal. Il est impensable qu'une industrie impose un tel développement quoi qu'il advienne. Il est en outre inquiétant que les autorités allemandes d'homologation fassent cause commune avec une campagne du lobby de l'ingénierie génétique.



Interview: Andreas Thommen, FiBL

## Les paysans bio s'activent en faveur de l'initiative STOP OGM

De nombreux paysans et paysannes sont montés en première ligne. Pour l'initiative STOP OGM. Il y a par exemple eu à fin octobre un grand rassemblement de scientifiques et d'agriculteurs à Affoltern ZH. En plus du chercheur Arpad Pusztai, du sélectionneur de colza canadien Percy Schmeiser et du cultivateur allemand de maïs transgénique Gottfried Glöckner, il y avait aussi des politiciens combattifs comme la Conseillère nationale Ruth Genner des Verts ou le Conseiller national UDC Hansjörg Hassler. Le paysan bio Urs Hans est à l'origine de ce rassemblement: «La presse (libre) a la trouille des grandes industries. Des scientifiques et des agriculteurs ont pourtant prouvé depuis longtemps que l'ingénierie génétique est non seulement immature, mais aussi dangereuse pour la nature et l'environnement.»

Lors d'une séance d'information organisée à fin octobre à Frick, la conseillère nationale et paysanne bio Maya Graf expliquait que «la votation n'est pas encore acquise, nous avons encore besoin du soutien de chacun et de chacune.»

at

# Le Bourgeon doit aussi être signe d'équité

Le groupe de travail qui étudie les normes sociales présente à l'Assemblée des délégués de Bio Suisse son projet de directives pour la protection des employés agricoles et de la main-d'œuvre auxiliaire. L'AD devra aussi s'occuper, mais plus tard, du commerce équitable, un concept de fair-trade Bourgeon qui devra garantir aux paysans et aux paysannes du Sud et du Nord un revenu du travail correct et des prix convenables pour leurs produits.

**Le contenu du projet n'est pas contesté à Bio Suisse, mais quelques voix se sont élevées pour dire qu'il ne faut pas régler encore plus de choses qu'il faudra ensuite contrôler et certifier.**

Presque dix ans se sont écoulés depuis que le président de Bio Suisse d'alors avait réclamé l'introduction prochaine d'un label fair-trade pour la Suisse. Et, ce qui n'était pas inhabituel avec Ernst Frischknecht, sa boutade, qui avait pour but d'attirer l'attention sur la précarité des revenus de nombreux paysans, avait aussi une connotation prophético-utopiste.

Maintenant il existe, le projet «Exigences sociales» développé par un groupe de travail de Bio Suisse. Il sera présenté à l'Assemblée des délégués (AD) de novembre en vue de son adoption par l'AD d'avril 2006. Ces dispositions-là ne protégeront pas les paysans contre le dumping des prix, car il s'agit tout d'abord de protéger ceux qui sont encore plus faibles, c.-à-d. les employés agricoles, contre le dumping

salarial et les mauvaises conditions de travail.

## «Fini, ces salaires de crève-la-faim!»

Personne ne nie que de nombreux employés agricoles, surtout parmi la main-d'œuvre temporaire, reçoivent des salaires de misère pour des horaires de travail sans fin.

En Suisse, l'agriculture n'est pas soumise à la Loi sur le travail, et les réglementations sont extrêmement différentes d'un canton à l'autre. L'Union Suisse des Paysans (USP) recommande de manière non contraignante un salaire agricole minimal de 2'915 francs pour une semaine de 55 heures. La Landwirtschaftliche Organisation Bern und angrenzende Gebiete (LOBAG) trouve apparemment que de tels appointements sont par trop princiers, puisqu'elle recommande un salaire minimal de 1'775 francs – dont viennent se déduire nourriture, logement et charges sociales: les employés de l'agriculture bernoise ne sont pas peu nombreux

à se retrouver avec à peine 500 francs en poche à la fin du mois. «Scandale!», crie le syndicat Unia: «Fini, ces salaires de crève-la-faim dans l'agriculture!» Et Unia ne crie pas n'importe où: elle a organisé cet été une manifestation à Ostermundigen BE, juste devant le siège de la LOBAG.

La plupart des cantons s'en tiennent à la recommandation de l'USP pour rédiger leur contrat-type de travail pour l'agriculture, et certains cantons romands imposent des salaires minimaux un peu plus élevés. Ces minima, pourtant déjà bas, sont cependant régulièrement dédaignés: une enquête de l'USP portant sur l'année 2004 a révélé que près d'un quart des employés agricoles reçoivent des salaires souvent beaucoup plus mauvais.

## Du manifeste au projet de directive

Cela semble presque aller de soi: quand on produit bio, donc quand on n'épuise pas le sol, on n'exploite pas non plus ses employés. Quand on n'utilise pas de pesticides chimiques, on rejette tous les poisons

### Fair-trade (commerce équitable) – De quoi s'agit-il?

L'idée date des années septante du siècle passé: en remplaçant la «simple» aide au développement, le commerce équitable permettrait au pays du Sud de se libérer par leurs propres forces de la pauvreté et du sous-développement.

Des pionniers du Nord ouvrirent des magasins tiers-mondistes, des groupes religieux et autres ont organisèrent des bazars, le tout dans l'objectif de développer une alternative au commerce purement commercial.

En Suisse, les pionniers furent l'Organisation Suisse-Tiers-Monde (OS 3), et les «dames aux bananes», qui vendaient inlassablement des bananes dans les rues et sur les places avec un supplément de prix de solidarité. OS 3 devint plus tard claro fairtrade AG, et l'initiative des dames aux bananes déboucha sur la création de gebana AG.

Les grandes organisations suisses d'étraide ont créé une organisation de labellisation du commerce équitable: Swissaid, Helvetas, EPER, Action pour le carême, Caritas et Pain pour le prochain fondèrent en 1992 la Fondation Max Havelaar Suisse. L'Office fédéral des affaires économiques extérieures, aujourd'hui le seco, avait fourni une contribution de démarrage.

Le nom avait été repris de l'organisation sœur créée en 1998 aux Pays-Bas. Max Havelaar est le personnage principal d'un roman populaire aux Pays-Bas (Eduard Douwes Dekker alias Multatuli: «Max Havelaar ou les ventes de café de la compagnie commerciale des Pays-Bas», 1860).

Le but avoué de l'opération était de faire sortir le commerce équitable de sa niche de marché pour le faire entrer dans les supermarchés.

Le commerce équitable repose sur les principes suivants:

- les petits paysans des régions défavorisées du globe obtiennent un accès au marché à des conditions équitables;
- la garantie de prix minimaux et de relations commerciales à long terme les protègent des mauvaises humeurs du marché;
- les employés des plantations voient leurs droits protégés et reçoivent des salaires qui leur permettent de vivre dans la dignité;

La «prime du fair-trade» donne aux coopératives et aux employés des plantations la possibilité de faire des investissements pour améliorer leur qualité de vie et leurs conditions de travail.

Pour en savoir plus:  
[www.maxhavelaar.ch](http://www.maxhavelaar.ch)  
[www.claro.ch](http://www.claro.ch)  
[www.gebana.ch](http://www.gebana.ch)



Photos: Markus Bär

De jeunes auxiliaires polonaises en pleine récolte dans une ferme biologique suisse: ici elles cueillent des haricots à perche...

sociaux. Quand on se réclame de la pensée holistique, on pense aussi à son prochain. Même s'il est notre employé.

La Plate-forme pour une agriculture socialement durable a publié son manifeste en 2004. Les améliorations suivantes doivent être atteintes grâce à l'intervention des autorités, des chaînes commerciales, des grands distributeurs, des fédérations agricoles, des employeurs et des syndicats:

- amélioration des conditions de travail pour les employés agricoles, législation nationale uniforme avec contrat type de travail contraignant et conditionnement des paiements directs au respect des conditions du droit du travail;
- régularisation des sans-papiers employés dans l'agriculture;
- orientation de la politique d'achat des grands distributeurs d'après des conditions de travail équitables pour tous les acteurs de la filière agricole en Suisse et à l'étranger;
- introduction de directives pour des conditions de travail équitables dans tous les labels existants.

Ont signé ce manifeste:

- Uniterre, Bio Suisse, Bioforum Möschi, VKMB, kagfreiland, Jardins de Cocagne Genève, Schweizer Bergheimat, aspaari;

■ Stiftung für Konsumentenschutz (SKS/FPC), Fédération romande des consommateurs (FRC), Associazione consumatrici della Svizzera italiana (ACSI);

■ ainsi que de nombreux syndicats, organisations de défense des migrants et partis politiques.

Le groupe de travail de Bio Suisse qui étudie les normes sociales a entrepris au printemps 2004 d'élaborer les directives prévues dans ce domaine pour le label Bourgeon. Divers textes existent déjà à l'étranger, comme par exemple les directives de responsabilité sociale du label biologique allemand Naturland ou les normes sociales de l'IFOAM, ces documents ayant tous deux un caractère de modèle.

En Suisse, il a fallu étudier les contrats types de travail (CTT) des différents cantons. Il y a aussi la recommandation de salaire minimal de l'USP mentionnée ci-dessus. Le groupe de travail ne veut pas aller au-delà de ces 2'915 francs pour 55 heures de travail par semaine: la discussion sur le salaire minimal et les horaires de travail doit être conduite avec l'ensemble de l'agriculture sur un mode partenarial.

### Les principaux points du projet

Il ne faut pas surestimer la marge de manœuvre à disposition du groupe de tra-

vail institué par Bio Suisse: «la majorité des réglementations», explique Katia Ziegler, la présidente de la CLI (Commission de labellisation des importations) et membre du groupe de travail, «est de toute façon déjà imposée par les Codes des obligations, les CTT et les règlements de la Commission fédérale de coordination pour la sécurité du travail (CFST).»

Voici les points centraux du projet:

- les dispositions régissant le domaine social seront valables aussi bien pour les entreprises agricoles suisses qu'étrangères et pour tous les preneurs de licences;
- les exigences devront être appliquées progressivement: s'il y a des lacunes, les entreprises présenteront un plan de mesures dont toutes les corrections devront être entièrement appliquées au plus tard à fin 2009;
- les exigences sociales feront partie intégrante du Cahier des charges Bourgeon: il n'est prévu ni déclaration spéciale ni nouvelle version du label Bourgeon;
- le salaire doit au moins couvrir les besoins de base de l'employé, respecter la législation locale et correspondre aux habitudes de la branche. Les employés doivent être avertis ouvertement des conditions qui permettent à l'employeur de faire valoir des dé-

ductions, qui doivent être équitables et justifiées;

- le temps de travail maximal est défini par la législation;
- pour pouvoir absorber les pics de travail, des conventions réciproques peuvent définir une durée de travail annuelle ou une durée moyenne de travail sur au maximum 6 semaines;
- les heures supplémentaires sont volontaires et doivent être rémunérées par les suppléments de salaire correspondants;
- la main-d'œuvre saisonnière travaille dans les mêmes conditions que la main-d'œuvre permanente;
- des contrats contraignants doivent être conclu avec les journaliers et les employés occasionnels;
- les employés des entreprises sous-traitantes doivent bénéficier des mêmes conditions que les employés permanents de l'entreprise. La responsabilité en incombe au mandant;
- la direction de l'entreprise se soucie de la santé et de la sécurité de ses employés (formation, habits de sécurité);
- l'entreprise doit garantir l'accès aux soins médicaux, et les pertes de salaires causées par une maladie, un accident ou une maternité doivent être couvertes de manière équitable;
- les logements mis à disposition des employés doivent au minimum respecter les exigences régionales usuelles en matière de dimension, d'équipement (eau courante, chauffage, lumière, meubles), d'hygiène (toilettes), d'accès et de protection de la sphère privée;



... et ici de magnifiques aubergines.

- tous les employés doivent avoir les mêmes droits quels que soient leur sexe, leur religion, la couleur de leur peau, leur nationalité, leur origine ethnique, leurs opinions politiques ou leur orientation sexuelle;
- les employés ont droit à la liberté de réunion, aux négociations collectives et à être entendus par la direction de l'entreprise sans être discriminés pour cela.

### Pas de résistance

Ce projet ayant été envoyé à fin juin en consultation aux organisations membres de Bio Suisse, les modifications de contenu demandées sont si minimales qu'on peut considérer que ces dispositions ne sont pas contestées. Quelques voix se sont élevées pour dire qu'il ne faut pas régler encore plus de choses qu'il faudra ensuite contrôler et certifier. Aucune critique n'a par contre été adressée à l'encontre de l'orientation générale ou de dispositions particulières du projet. Personne ne semble non plus trouver que tout ça va trop loin – au contraire: certaines organisations membres trouvent que ces normes sont trop minimalistes et qu'elles ne règlent que le plus strictement nécessaire, ce qui ne permettra pas à Bio Suisse de jouer un rôle d'avant-garde.

Se pose alors tout naturellement la question suivante: «Oui, bon, mais où sommes-nous, les paysannes et les paysans, qui se préoccupe que nous puissions nous aussi atteindre un revenu correct?» – «Doucement, ça viendra plus tard», explique Martin Ott, membre du Comité de Bio Suisse et du groupe de travail pour les exigences sociales, «car nous devons d'abord faire nos devoirs: la première étape consiste à définir les exigences minimales pour l'agriculture biologique suisse avant de pouvoir appliquer – deuxième étape – nos normes sociales aux produits biologiques importés; troisième et dernière étape: Bio Suisse introduira le commerce équitable dans son Cahier des charges pour protéger aussi les paysans suisses contre le dumping des prix.

Cette idée est nouvelle, si on fait abstraction du trait d'esprit de Frischknecht: appliquer les critères du commerce équitable aussi bien aux importations en provenance du Sud qu'au commerce intérieur des produits indigènes d'un riche pays du Nord.

### Le Bourgeon doit être les deux: écologique et équitable

Dans ce contexte, le fait mérite d'être souligné: le projet – qui l'aura remarqué? – précise que le respect des critères sociaux ne doit pas déboucher sur un label supplémentaire. Au contraire, le Bourgeon, en plus de son contenu écologique, doit «se charger d'éthique comme on charge une batterie avec de l'électricité»: avec le temps, tout le monde devra savoir et trouver parfaitement normal que les produits Bourgeon sont les deux: bio et justes.

Le Bourgeon éthique serait ainsi parfaitement accompli: S'il y a le Bourgeon dessus, c'est écologique et équitable dedans. Le Bourgeon occuperait ainsi au moins une partie du terrain acquis aujourd'hui en Suisse à Max Havelaar, à claro et à gebana.

On ne sait pas encore comment le Cahier des charges permettra de dicter les règles de cette troisième étape. Sera-t-il possible de recenser et de définir la structure salariale du chef d'exploitation et de la main-d'œuvre familiale? Peut-on discuter et réglementer les prix de revient des produits et l'ensemble de la formation des prix? Comment y arriver sans supprimer l'indépendance d'entreprise, sans introduire une comptabilité omniprésente?

**Troisième et dernière étape: Bio Suisse introduira plus tard le commerce équitable dans son Cahier des charges pour protéger aussi les paysans suisses contre le dumping des prix.**

### Demeter veut y arriver sans directives

Demeter International a présenté en avril dernier un guide d'économie équitable qui doit maintenant être discuté et appliqué dans chaque pays. À Demeter Suisse, la discussion vient de commencer. D'après la directrice Susanna Küffer, il semble clair que Demeter n'aura pas de directives propres pour les questions sociales. Il est plutôt prévu, en se basant sur le coût de la vie et sur l'impulsion proprement biodynamique, de mettre en place des conventions de rapports économiques solidaires qui englobent l'ensemble de la filière de mise en valeur.

Cependant, vu que la Fédération Demeter est affiliée à Bio Suisse, ses paysans, transformateurs et commerçants seront liés aux exigences sociales de Bio Suisse dès qu'elles seront en vigueur en tant que partie du Cahier des charges.



Markus Bär

# Hannes Stark, scénariste et régisseur, 3005 Berne

Hannes Stark écrit des scénarios, dirige la régie de productions cinématographiques et de spots TV et possède la société aspect film. Il a 39 ans et vit avec son amie dans un vieil appartement en ville de Berne. Son plat préféré est le filet de bœuf, sa boisson préférée le vin rouge sarde Cannonau di Sardegna, son hobby la visite d'expositions d'art.

## 1 Pourquoi achetez-vous des produits bio?

Parce que certains produits bio sont meilleurs, par exemple le fromage bio. L'étude sur la qualité du lait bio m'a complètement déconcerté. Elle doit être fautive, parce que mon palais me dit, bien que je sois fumeur, que certains produits bio ont tout simplement meilleur goût.

Alors, qu'on me fiche la paix avec ce genre d'études! Le goût n'est pas une affaire objective, et aucune étude ne pourra me prouver que le bio ne peut pas être meilleur.

## 2 Quels produits achetez-vous toujours en bio, lesquels jamais?

Comme je l'ai dit, toujours le fromage. Il n'y a en fait aucun produit que je n'achète jamais en bio par principe. Si je n'ai encore jamais acheté de vin bio, c'est simplement parce que cela me rappelle le vin sans alcool de la Migros, qui est dégueulasse. Le vin serait justement un produit dont le goût pourrait être amélioré par l'agriculture biologique, mais il y a curieusement là une appréhension que je n'arrive pas à dominer. En réagissant ainsi, je suis vraisemblablement totalement injuste envers le vin bio...

## 3 À combien estimez-vous la proportion de produits bio dans votre ménage?

Entre 10 et 20 pour-cent.

## 4 En général, où achetez-vous vos aliments?

À la Migros, à la Coop et à Globus Delicatessa.

## 5 Trouvez-vous que les produits bio sont trop chers?

Non, ils demandent plus de travail, et ce travail doit être honoré. Je regarde quand même les actions sur les produits bio. Par exemple, il y avait la semaine dernière à la Coop une action sur les steaks. J'en ai acheté parce qu'ils étaient encore moins

cher que les steaks normaux de la Migros. Pour moi, la décision était claire.

## 6 Que pensez-vous des lignes bon marché des grands distributeurs?

C'est une piteuse affaire, une réaction de panique. Je n'y recours pas: en fin de compte, c'est la mentalité «plus radin, plus malin» qui engendre les pillages en cas d'inondations.

## 7 Faites-vous attention à la provenance des produits?

Sûr. Je trouve complètement fou d'acheter des oignons de Chine. Les produits qui poussent ici, je veux qu'ils viennent d'ici. Ça donne tout simplement plus de plaisir et de joie de vivre. J'ai coutume de faire un vœu chaque fois que je mange un fruit pour la première fois de l'année, et, pour ne pas être à contre-cycle, je me base sur les produits de saison: ça me donne environ 30 vœux par année.

## 8 Que signifient pour vous les labels bio, par exemple le Bourgeon?

Le Bourgeon me dit que c'est vraiment bio. C'est utile quand on fait ses achats. Et vous avez de beaux spots TV. Je trouve que la campagne du Bourgeon pour son image est remarquable. Le spot avec Blanche-neige était vraiment super. Bravo.

## 9 Vous rappelez-vous d'une expérience clé qui vous aurait fait devenir consommatrice bio?

Mon filleul et son frère sont les enfants d'un fan absolu du bio. Une fois, j'ai été faire mes courses avec eux, et

j'ai dû remettre dans les rayons tous les articles qui n'étaient pas bio. Ils avaient tout à coup eu l'idée que leur parrain devait aussi acheter bio... c'est donc pour faire plaisir aux enfants que je me suis mis au bio. C'est ainsi que tout a commencé.

## 10 Que pensez-vous des paysans et paysannes bio? Quelles sont les caractéristiques qui les distinguent?

Ils ont d'autres valeurs que le turbin pour lui-même, et cela m'est sympathique.

Interview: Alfred Schädeli

Photo: Alfred Schädeli



Hannes Stark faisant ses achats à la nouvelle Migros de Wabern bei Bern.

# Comment lutter contre les parasites des stocks?

Comment venir à bout des ravageurs qui posent des problèmes lors du stockage et de la transformation? Bio Suisse est en train de réviser le règlement correspondant. Jusqu'à ce qu'il entre en vigueur, les dispositions transitoires suivantes sont valables pour les preneurs de licence et les entreprises agricoles.

Le règlement de Bio Suisse «Lutte contre les parasites pendant le stockage et la transformation» est actuellement en cours de révision (les preneurs de licences en ont été récemment informés par courrier). La révision du règlement entrera en vigueur au plus tôt le 01.01.2007. Le processus de révision a montré qu'il faut surtout réexaminer de plus près son application aux petites et très petites entreprises ainsi qu'aux entreprises agricoles.

## Preneurs de licences

Pour 2006, la disposition transitoire prévue est donc la même qu'en 2005:

- Les principes du nouveau règlement (prévention, monitoring [surveillance] priorité aux méthodes alternatives) devraient être appliqués dans la pratique.
- L'utilisation de produits chimiques de synthèse doit respecter le règlement en vigueur et doit se limiter au minimum nécessaire.
- Les traitements locaux (traitement des recoins) peuvent être effectués par des entreprises de lutte contre les parasites reconnues par Bio Suisse en utilisant des produits non volatils (formule



Photos: Desinflecta

Tribolium rouge de la farine (*Tribolium castaneum*)

à base d'eau) et en veillant à ne pas contaminer les produits Bourgeon.

- En plus des produits mentionnés dans le règlement, le Dichlorvos et le difluorure de sulfure peuvent être utilisés sans autorisation exceptionnelle par les entreprises de lutte contre les parasites reconnues par Bio Suisse à condition de respecter certaines règles de sécurité (sortir les produits Bourgeon pendant le traitement et respecter un délai d'attente de 24 heures – avec une bonne aération – avant leur réentreposage).
- Les nébulisations et les gazages effectués avec des produits chimiques de synthèse doivent être consignés par écrit par les entreprises de lutte contre les parasites et transmis en bloc à Bio Suisse le 30.06.2006 et le 31.12.2006.
- Les preneurs de licences qui emploient eux-mêmes un système de lutte intégrée contre les parasites ou qui utilisent eux-mêmes des produits chimiques de synthèse pour lutter contre les parasites doivent s'annoncer à Bio Suisse, Secrétariat transformation et commerce, en remplissant le formulaire «Annonce de traitements contre

les parasites effectués par l'entreprise elle-même ou d'un propre système de lutte contre les parasites». Ce formulaire se trouve sur le site internet de Bio Suisse ([www.bio-suisse.ch](http://www.bio-suisse.ch), > Documentation > Preneurs de licences > Modèles et formulaires). Ceux qui se sont déjà annoncés en 2005 au moyen de ce formulaire ne doivent pas s'annoncer de nouveau pour 2006.

## Fermes Bourgeon

Que peut faire une entreprise agricole biologique lorsqu'elle a des problèmes de parasites des stocks dans sa réserve de foin (p. ex. silvain) ou une invasion de souris dans sa porcherie? La réglementation suivante sera en vigueur depuis le 01.01.2006: en principe, une ferme Bourgeon ne peut utiliser que les produits qui figurent à la Liste des intrants. Contre le silvain, le cucujide, le charançon du riz ou les troctidés, on peut utiliser le Silico-Sec de la société Andermatt Biocontrol AG. À cause des risques de lésions pulmonaires, le traitement (poudrage) au Silico-Sec ne devrait cependant être fait que par une personne expérimentée. Aucun produit contre les souris ne figure dans la Liste des intrants. Lorsque des parasites (p. ex. souris, silvain) ne peuvent pas être combattus par des méthodes alternatives, une demande peut être adressée à la CLA (Commission de labellisation agricole). Cette demande doit mentionner quelles mesures préventives ont été prises pour empêcher l'apparition du parasite. En cas d'invasion de coléoptères, la CLA peut accepter la demande à condition que ce soit une entreprise reconnue par Bio Suisse qui effectue le traitement. Une liste des entreprises reconnues peut être demandée à Bio Suisse. Cette liste se trouve sur internet: [www.bio-suisse.ch](http://www.bio-suisse.ch)>Transformation et commerce.

Melanie Thönen, Bio Suisse  
responsable de l'assurance-qualité dans  
le domaine des résidus.  
Beatrice Moser, Bio Suisse, s'occupe de la  
reconnaissance des fermes Bourgeon.



Silvain (*Oryzaephilus surinamensis*)

# Transformation fermière: l'AD décidera au printemps

Les directives entrées en vigueur au début 2005 pour la transformation fermière et à façon ont été ensuite partiellement suspendues par le Comité de Bio Suisse. Selon toute vraisemblance, l'Assemblée des délégués statuera au printemps. Des autorisations exceptionnelles peuvent être demandées jusqu'à fin 2006.

Le nouveau règlement «Transformation fermière et en sous-traitance, commerce et vente directe de produits bio» promulgué l'année passée exigeait à partir du 01.01.2005 qu'une société juridiquement séparée soit créée si une ferme Bourgeon transforme des produits non Bourgeon, commercialise des produits non bio ou fait de la restauration commerciale à la ferme avec des produits non bio. Ces dispositions avaient grandement mécontenté les concernés.

Cette clause de la société juridique séparée avait ensuite été suspendue avec effet immédiat par le Comité au début 2005. Toutes les autres dispositions du règlement «Transformation fermière et en sous-traitance, commerce et vente directe de produits bio» restent en vigueur (cf. articles parus dans le Bio Suisse 1/05). Les délégués des organisations membres de Bio Suisse statueront sur l'interprétation du principe de la globalité dans le domaine de la transformation fermière. Cette décision de fond devra déterminer si et dans quelles conditions une entreprise agricole de Bio Suisse peut transformer des produits non Bourgeon et commercialiser des produits non bio, en incluant la restauration commerciale à la ferme.

D'ici là, les fermes concernées pourront, comme l'expliquait le bio actualités 5/05, demander une autorisation exceptionnelle à la CLTC de Bio Suisse, autorisation exceptionnelle qui reste valable jusqu'à fin 2006, et cela même si son texte mentionne qu'elle n'est valable que jusqu'à la décision de l'Assemblée des délégués du printemps 2006 (motif: l'adaptation du règlement pourra entrer en vigueur au plus tôt le 01.01.2007).

Les documents suivants doivent être joints à la demande:

## Transformation de produits non Bourgeon:

1. Liste d'assortiment exhaustive et contraignante des produits non Bourgeon.
2. Description de la séparation entre

produits Bourgeon et non Bourgeon pendant l'entreposage et la transformation.

3. Exemples d'étiquettes (elles ne doivent comporter qu'une adresse neutre, c.-à-d. le nom, le numéro postal d'acheminement, la localité, mais toute référence à la ferme Bourgeon est interdite).

**Commerce de produits conventionnels:** les points ci-dessus doivent être décrits de manière analogue dans la demande. Les étiquettes doivent toujours mentionner le producteur d'origine.

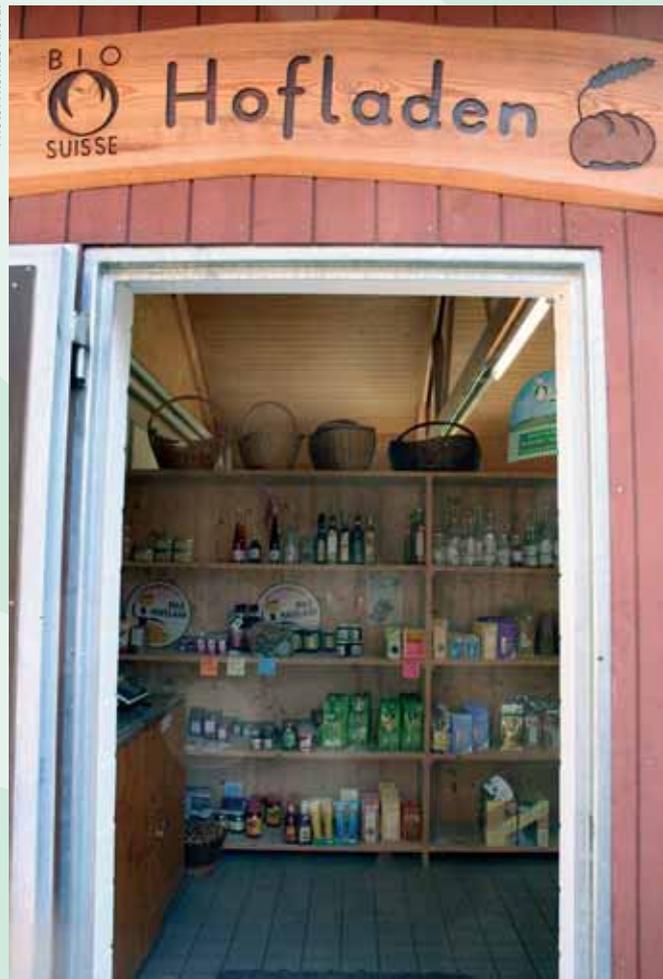
**Restauration commerciale à la ferme avec des produits non Bourgeon** (une autorisation doit être demandée à la CLTC s'il y a plus de dix événements par années):

1. Description du concept de restauration ou des événements (type et fréquence des événements, raison pour laquelle des produits non Bourgeon sont utilisés et servis).
2. Description de l'information donnée aux clients sur les différentes qualités de chacun des produits. La qualité des

## Transformation à façon: pas encore de solution

Les dernières négociations au sujet de la réglementation de la transformation à façon (sous-traitance) pour les producteurs Bourgeon menées avec l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) et l'Office fédéral de métrologie et d'accréditation suisse (METAS) n'ont pas encore débouché sur des résultats acceptables pour Bio Suisse. Bio Suisse déplore fortement cette situation et aura ces prochaines semaines de nouvelles discussions avec la Confédération, au cours desquelles elle s'efforcera de trouver d'ici à la fin de l'année une solution praticable pour la transformation à façon. La CLTC (Commission de labellisation de la transformation et du commerce) prie les producteurs concernés de faire preuve de patience et de compréhension. fe

Photo: Thomas Alftödi



Des autorisations exceptionnelles peuvent encore être obtenues jusqu'à fin 2006 pour la transformation et le commerce de produits non Bourgeon par les fermes Bourgeon.

produits peut par exemple être notée sur le menu, la carte des mets ou un papier affiché de manière bien visible. Les clients doivent voir clairement quels ingrédients sont de quelle qualité.

3. Les produits non bio doivent être déclarés comme «non biologiques». Les demandes doivent être envoyées à: Bio Suisse, CLTC, Margarethenstrasse 87, 4053 Bâle.

Franziska Eigenmann, Bio Suisse

# Quel rapport entre l'affiliation obligatoire et la sortie anticipée?

Bio Suisse reçoit très souvent des questions sur l'affiliation obligatoire, sur l'affiliation minimale et sur la sortie anticipée du contingentement laitier. Vue d'ensemble.

**Question:** Comment faire la différence entre les notions d'affiliation obligatoire et d'affiliation minimale?

➤ Réponse: **L'affiliation obligatoire** signifie que, depuis le 01.05.2005, tous les membres de Bio Suisse qui produisent du lait commercialisé doivent obligatoirement être affiliés à l'une des six organisations reconnues par Bio Suisse (Biomilchpool, Biomilchring Biedermann/Züger, Biomilchring Zentral-schweiz, Prokana, IG Biomilchring MIBA et Aargauer Biomilchring). **L'affiliation minimale** est par contre une forme spéciale de l'affiliation obligatoire. Un extrait du Cahier des charges pour la commercialisation, qui définit cette forme spéciale de l'affiliation obligatoire, se trouve dans la feuille encartée jointe au présent numéro du bio actualités. Ceux qui veulent une affiliation minimale doivent la demander directement à l'organisation concernée. Ce n'est qu'en cas de litige qu'un producteur peut demander l'arbitrage de Bio Suisse.

**Astuce:** Si vous n'êtes pas encore affilié à l'une des organisations mentionnées ci-dessus, lisez la feuille encartée jointe au présent numéro du bio actualités et annoncez-vous comme membre à l'organisation de votre région. C'est à elle que vous pouvez demander, le cas échéant, une affiliation minimale. Plus simple encore: utilisez la carte commerciale-réponse jointe pour établir le contact: Bio Suisse la transmettra à l'organisation de votre choix, qui vous contactera.

**Question:** En tant que producteur de lait, jusqu'à quand dois-je m'annoncer pour l'affiliation obligatoire?

➤ Réponse: L'affiliation obligatoire à l'une des six organisations reconnues par Bio Suisse (cf. première question) est en vigueur depuis le 01.05.2005. Lors du contrôle bio 2006, au moment où on passe en revue l'année 2005, le respect de l'affiliation obligatoire depuis le 1<sup>er</sup> mai 2005 sera vérifié. Les organisations recon-

nues délivreront à cet effet une attestation d'affiliation au plus tard le 31.01.2006.

**Astuce:** Si vous n'êtes pas encore affilié à l'une des organisations, remplissez la carte commerciale-réponse jointe à ce bio actualités et renvoyez-la non affranchie au plus tard à fin novembre au secrétariat de Bio Suisse, qui la transmettra à l'organisation de votre choix.

**Question:** Quel rapport y a-t-il entre l'affiliation obligatoire et la sortie anticipée du contingentement laitier?

➤ Réponse: Ces deux thèmes sont deux choses juridiquement différentes. En effet, tandis que l'affiliation obligatoire est une disposition de droit privé imposée aux membres de la Fédération par l'Assemblée des délégués de Bio Suisse, la sortie du contingentement laitier a été décidée par la Confédération et se rapporte à l'ensemble du marché suisse du lait. Pour la sortie anticipée du contingentement laitier, un producteur peut choisir soit une interprofession (IP), certaines d'entre elles étant appelées organisations sectorielles (OS), soit une organisation de producteurs (OP) ou une organisation producteurs-utilisateur (OPU). Pour l'affiliation obligatoire, le producteur doit s'adresser à l'une des six organisations reconnues par Bio Suisse.

**Astuce:** Vu que les six organisations reconnues proposent aussi la sortie anticipée du contingentement laitier, il n'est pas obligatoire mais certainement judicieux de choisir la même organisation pour la sortie anticipée et l'affiliation obligatoire. Cela permettra notamment de garantir que l'ensemble du marché du lait bio reste transparent et puisse être coordonné par les six organisations de la Table ronde du lait bio (TRLB).



Photo: Thomas Alfeldi



Pierre Coulin, Product manager  
Lait et Viande de Bio Suisse

# Vieux pain et compost communal

D'après le Cahier des charges du Bourgeon, les déchets de pain conventionnel peuvent être affouragés seulement aux cochons, et seulement jusqu'à fin 2006. Les composts communaux sont autorisés pour autant que leur qualité remplisse les critères du règlement correspondant.

**Question:** Je reprends chaque semaine les déchets de pain d'une boulangerie pour mes vaches et mes cochons. Cette boulangerie fait aussi du pain avec de l'épeautre Bourgeon, mais les déchets de pain bio et conventionnel sont mélangés. J'ai entendu dire qu'il y a des changements dans ce domaine, or mes bêtes n'ont plus de problèmes de fécondité depuis que j'affourage ces déchets de pain, et je ne dois plus leur donner de sels minéraux. Puis-je continuer à donner de ces déchets de pain à mes vaches?

Photos: Thomas Alfrödi



Les fermes Bourgeon peuvent utiliser des composts communaux si leur qualité est bonne.

» Réponse: Non, car les seuls produits conventionnels que vous pouvez donner à vos vaches figurent à l'annexe 5 du Cahier des charges, et les déchets de pain n'y sont pas mentionnés. L'annexe 5 est en vigueur depuis le 01.01.2004. Il faut savoir que les déchets de pain contiennent de nombreuses substances qui ne sont pas forcément anodines. Les seules bêtes qui peuvent encore recevoir des déchets de pain conventionnel sont les cochons, parce que les déchets de pain font partie des déchets de restauration et que les cochons peuvent encore recevoir des déchets de restauration jusqu'à fin 2006.

teneurs en métaux lourds ou de présence d'OGM, l'organisme de contrôle peut exiger des analyses de résidus. Les composts doivent en outre remplir les critères légaux de qualité définis par l'Institut pour l'environnement et l'agriculture (FAL), et les quantités à épandre (25 t MS/ha tous les 3 ans) définies dans l'Ordonnance sur les substances (OSubst) ne doivent pas être dépassées.

La distance de transport maximale

à vol d'oiseau pour le compost et les matériaux bruts destinés au compostage est de 80 km. La distance maximale ne s'applique qu'aux composts et aux digestats vendus en vrac. Elle est de 20 km pour les jus de pressage. Cette distance ne s'applique pas aux composts et aux digestats qui entrent dans la composition d'engrais du commerce et de substrats.

Beatrice Moser, Bio Suisse



**Question:** J'ai une ferme polyvalente avec des vaches laitières et des grandes cultures. Je n'ai pas tout à fait assez d'éléments nutritifs pour les surfaces des grandes cultures. Il y a une compostière communale dans les environs, puis-je lui prendre du compost et l'épandre sur mes parcelles, qui sont bio?

» Réponse: Oui, si les matières premières du compost remplissent les critères du règlement «Fertilisation», c.-à-d. que seuls les déchets verts naturels non pollués, les déchets ménagers et de jardin, les copeaux de bois et autres matières analogues sont autorisés en vue du compostage. L'organisme de certification peut autoriser d'autres matériaux organiques et inorganiques si la preuve de leur innocuité est apportée. En cas de suspicion de fortes



# Nouvelles voies pour le lait bio

Un groupe de producteurs du Biomilchpool s'est réuni en octobre pour discuter de l'idée de produire du lait pour le marché bio des États-Unis d'Amérique. Les informations sur les exigences supplémentaires qu'il faut respecter par rapport à la réglementation de Bio Suisse ont été dispensées par bio.inspecta, le FiBL et le Biomilchpool. Il est apparu que les paysans présents continuent de s'intéresser vivement à ce marché d'avenir.

Le National Organic Program (NOP), autrement dit le comput des normes fédérales américaines pour les aliments biologiques, existe aux USA depuis octobre 2002. Diverses exigences du NOP vont plus loin que celles de Bio Suisse. Si on veut pouvoir un jour exporter du fromage biologique suisse vers les USA, les conditions suivantes devront être remplies: les bêtes doivent être nourries avec 100 % d'aliments biologiques NOP (y. c. les concentrés) et avoir de la litière bio dans les aires de repos. Les stabulations entravées sont interdites, et l'utilisation des antibiotiques est extrêmement restrictive. Si des antibiotiques doivent être utilisés pour sauver la vie d'une bête, celle-ci est exclue du programme NOP pour 12

mois, et il faut pouvoir prouver que son lait a été valorisé autrement, p. ex. donné aux veaux ou utilisé pour le ménage ou la vente directe. La vache peut rester dans le troupeau, mais elle doit être marquée clairement.

Il est possible de faire en parallèle de la production Bio Suisse et NOP, ce qui signifie que seules la production laitière (y. c. l'élevage des remotes laitières) et la production des fourrages doivent respecter les directives NOP. Tant que leur commercialisation ne se réfère pas aux normes NOP, les autres cultures et les autres espèces animales peuvent continuer de ne respecter que les exigences de Bio Suisse. L'autre difficulté est qu'une partie des formulaires doivent être remplis en anglais.

Le contrôle et la certification seraient effectués une fois par année par bio.inspecta en même temps que le contrôle pour Bio Suisse et coûteraient entre 400 et 500 francs pour une ferme de taille moyenne.

Des discussions sont actuellement en cours avec des moulins fourragers, des spécialistes en production animale du FiBL, des laiteries intéressées et des logisticiens pour savoir si les conditions cadres nécessaires peuvent être respectées. On est bien sûr conscient des risques qu'un tel projet comporte, mais tous étaient unanimes: l'interdiction des antibiotiques et l'affouragement 100 % bio est la voie cohérente vers l'avenir.

Marcel Lusti, Président  
du Conseil d'administration du Biomilchpool

## ■ PETITES ANNONCES

### Je cherche

**Stagiaire ou étudiant(e)** pour de suite pour ferme biodynamique proximité ville. Vaches laitières, brebis laitières, chevaux en pension, maraîchage, vente directe. Fam. Meier Reber, 8134 Adliswil, tél. 044 710 48 81.

**Maraîcher bio et ergothérapeute** de 57 ans, grande expérience comme chef d'exploitation et de secteur, **cherche travail intéressant pour engagement à long terme** dans ferme bio et/ou projet social. Aussi ouvert aux nouveautés comme production de semences, fleurs, plantes aromatiques, baies, grandes cultures, thérapie horticole. Temps partiel possible, min. 60 %. Mittelland, BL, BS ou sud de l'Allemagne limitrophe. Ruedi Badertscher, Chilenaustrasse 3, CH-8108 Dällikon, tél. 044 844 37 21, ruedi.badertscher@bluwin.ch.

Jeune famille avec enfant **cherche ferme à louer ou à acheter** en Suisse allemande pour printemps 06, fonds propres disponibles. Clarissa & Patrik Schubiger, 8462 Rheinau, tél. 052 301 51 21

Agriculteur expérimenté et son amie **cherchent pour début 06 participation à une communauté d'exploitation**. Nous apportons: expérience en production laitière, fromagerie, maraîchage, vente directe. En outre: motivation, capacité à faire équipe, fonds propres. Faire offres sous chiffre BA 105-3011012 à l'adresse suivante: FiBL, Ackerstrasse, 5070 Frick.

Jeune famille bilingue **cherche métairie ou bergerie**. 10 ans d'expérience. Aïmons les

montagnes et les animaux, sommes très motivés. Toute offre sera étudiée, tél. 079 403 14 59.

Ancienne bergère d'alpage et agricultrice **cherche place pour nourrir les bêtes** dans un mayen, tél. 081 353 83 88 (dès 20.00 heures).

Jeune femme **cherche de suite 1 à 3 pièces à louer dans une ferme**. Je suis aussi prête à aider au travail de la ferme (max. 50 %!), tél. 079 527 78 88, MERCI!

**Achète toute l'année vaches de réforme Bio-Bourgeon**. Conditions: Franco abattoir et paiement dans les 48 heures. Tissières Frédéric, 1955 Chamoson, tél. 079 633 92 20.

Le Village Écologique du Clos du Doubs **cherche paysans ou famille paysanne** pour louer une ferme de 35 ha de pâturages et 20 hectares de forêt. On **cherche aussi des bergers et des employés**, tél. 032 955 15 04.

### Je loue, je vends

**À louer ferme bio** 12 ha, zone de grandes cultures canton BE, bâtiments récents, grande maison, tél. 031 767 81 43.

**Je vends des bocaux à conserves Bülach** de 1 à 3 litres, tél. 033 744 67 51.

**À vendre vaches bio** avec cornes, 1<sup>ère</sup> lactation ou portantes, Samuel Gerber, Dorfstrasse 24, 3623 Teuffenthal, tél. 033 442 22 57.

**À vendre balles ronde de silo d'herbe** de bonne qualité, et **pommes de terre de consommation** Désirée et Nicola, Fam. Traub, 5236 Remigen, tél. 056 284 19 56 ou 079 635 08 10.

**À vendre cochons du Turopolje** à engraisser, à partir de fin novembre, âge 9 semaines, et

**bonne truie pour élevage de plein air**, race ancienne. Fam. Ghezzi-Rey, Grübli, 3557 Fankhaus, tél. 034 495 59 29.

**À vendre génisses** qualité top, dont 4 avec contingent, felix.lang@bluwin.ch, tél. 062 298 17 10.

Propose **quelques places d'élevage pour jeunes bovins avec cornes**, ZM 2, environs de Berne, stabulation entravée. **À vendre instrument universel** de marque Burkhalter pour chevaux et machine à secouer le foin, tél. 031 819 04 18.

**A vendre env. 40 rouleaux de foin** pour vaches laitières. Christian Hockenjos, Serix, 1607 Palézieux, tél. 0792825375.

### Divers

**WWW.SAFTPRESSE.CH** Jus de fruits, de légumes et de plantes aromatiques frais du jour et faits maison, tél. 044 796 22 04.

**Cours d'introduction à la radiesthésie et au pendule**, 3 soirées, 90.-, pendule fourni, max 10 participants, paysan bio et radiesthésiste Roland Lauper, dates et inscriptions par tél. au 032 313 17 10 ou au 079 274 55 04.

**Développement d'une ferme biodynamique dans l'ouest de l'Ukraine**: Iwan Boyko, agronome de Bereshany, région de Ternopil, exploite lui-même 22 ha et veut reprendre des parties de l'ancien kolkhoze. Il a des connaissances d'allemand, il a fait un stage en Suisse, et il cherche un **partenaire** germanophone pour cultiver jusqu'à 400 ha. Pour tout renseignement: Rainer Sax, Staffelenweg 17, CH-4460 Gelterkinden, tél. 061 981 40 46, rainer.sax@demeter.ch

# Seigle: des hybrides très productifs

Le FiBL a comparé cinq variétés de seigle dans des essais en bandes installés dans des fermes bio. Le rendement des variétés hybrides est supérieur, surtout dans les sites favorables. Elles sont cependant contestées parce que leur culture pourrait avoir une influence négative sur les prix.

La surface de seigle bio ne représente que 5 % de celle du blé bio. Pour les agriculteurs, le seigle est économiquement moins intéressant que le blé à cause de son prix: 92.– Fr./dt contre 104.– Fr./dt. La culture du seigle reste cependant intéressante dans les sites plus extensifs. Le seigle est en effet une plante robuste qui résiste très bien au froid et qui possède une bonne capacité d'absorption des éléments nutritifs et une incomparable colonisation racinaire du sol. La luxuriance, la densité et la hauteur de cette culture lui confèrent aussi une très forte capacité de concurrence envers les adventices.

Il y a cependant le risque, lorsque le sol est riche en éléments nutritifs, que la résistance à la verse soit amoindrie et que le seigle se couche. En outre, le risque de germination sur pied est extrêmement élevé si le temps est humide au moment de la récolte.

## 40% d'autoapprovisionnement: c'est déjà trop!

L'utilisation des hybrides permet d'améliorer fortement la résistance à la verse, et leur niveau de rendement est supérieur à

celui des variétés-populations. Malgré les avantages agronomiques de cette culture, les moulins continuent d'exercer une forte pression sur le seigle et recommandent de cesser de développer la production suisse sous peine de voir les prix à la production baisser. La production suisse représente actuellement 40 % de la demande, le reste étant importé. Le risque de surproduction augmenterait donc avec la culture des variétés hybrides.

Pour savoir comment les variétés hybrides se comportent par rapport aux variétés-populations, le FiBL a de nouveau testé cette année à deux endroits dans le canton d'Argovie cinq variétés de seigle, dont deux hybrides, Picasso et Avanti, qui ont atteint un rendement moyen de 64 kg/a. Les variétés-populations Born, Boresta et Nikita (variété allemande comparable à Matador) ont produit une moyenne de 51 kg/a. Les essais ont été financés par le service d'agriculture biologique du Canton d'Argovie, par le fonds NaturaPlan de la Coop et par Swisssem.

Il y avait peu de différences entre les variétés-populations. À Kölliken, une grande partie de la surface des variétés-

populations Boresta et Nikita était versée. La variété hybride Picasso a moyennement souffert de la verse, et l'hybride Avanti était encore à peu près droit lors de la récolte. C'est aussi pourquoi cette variété a atteint le meilleur rendement: 72 kg/a. Dans les sites où la fertilisation est moins intensive, les variétés hybrides semblent ne pas pouvoir valoriser complètement leur potentiel de rendement. La différence de rendement de 10 % constatée dans ces cas-là est encore supportable.

## Les hybrides sont-ils durables?

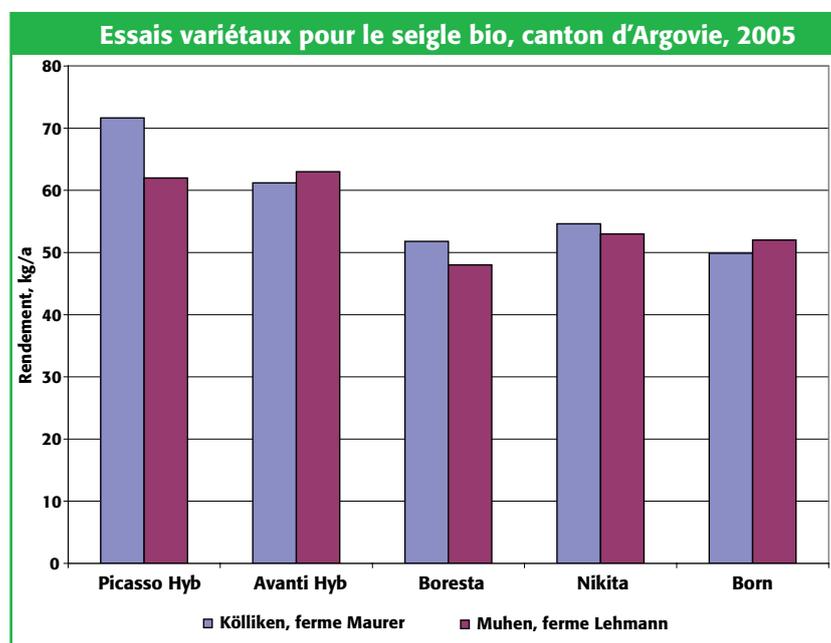
Les principaux désavantages des hybrides sont l'appauvrissement génétique et la forte dépendance à l'égard des semenciers. Il n'y a plus aucun sélectionneur de variétés de seigle en Suisse, et la plupart des variétés viennent d'Allemagne. Même en agriculture conventionnelle, la culture du seigle préfère en général encore les variétés-populations, mais les cultures conventionnelles se dirigent quand même nettement vers les variétés hybrides.

L'agriculture biologique a encore la possibilité de freiner cette évolution, du moins dans les cultures de céréales. Il faudrait cependant que les sélectionneurs fassent encore plus d'efforts pour que la différence entre les variétés hybrides et les variétés-populations ne continue pas d'augmenter. Cette question aura été discutée pour la première fois lors de l'Assemblée des délégués de Bio Suisse du 16 novembre 2005.

Les méthodes habituelles de sélection permettent aussi d'améliorer le rendement et la résistance à la verse. Accepter d'interdire les hybrides ne serait donc pas une régression mais une progression. Nous devrions profiter de l'opportunité de freiner la tendance en direction des hybrides tant que nous pouvons encore le faire. Cependant, si l'agriculture biologique suisse veut interdire la culture des hybrides, elle devra aussi arrêter d'en importer.

Hansueli Dierauer,

Responsable de la vulgarisation agricole du FiBL



## Maraîchage bio: nouvelle liste variétale contraignante

La révision de cette liste variétale a pu être éditée à temps pour les commandes de semences maraîchères biologiques. Cultures nouvellement attribuées au niveau 2: carotte jaune, persil frisé, côte de bette blanche, haricot nain pour récolte manuelle, chicorée frisée (de printemps et d'automne). La laitue a dû être rétrogradée au niveau 3.

FiBL

Liste variétale maraîchage bio, 12 pages, n° de commande 1301. La liste variétale peut être téléchargée depuis la boutique online du FiBL [www.shop.fibl.org](http://www.shop.fibl.org). On peut aussi en commander une copie imprimée coûtant 4,50 Fr. au FiBL, Ackerstrasse, 5070 Frick, tél. 062 865 72 72, fax 062 865 72 73, [info.suisse@fibl.org](mailto:info.suisse@fibl.org).



Bild: www.oekolandbau.de/Thomas Stephan

## Le fondateur d'Alnatura a été nommé Entrepreneur de l'année

Le fondateur et directeur de la chaîne allemande de supermarchés de produits bio Alnatura a été nommé par la fiduciaire Ernst & Young Entrepreneur de l'année dans la catégorie Commerce parmi 300 compétiteurs. Alnatura fabrique environ 600 produits sous sa propre marque et gère 21 supermarchés bio. Le credo de l'entreprise est «Bon pour l'homme et la nature», et la cohérence de son application a su convaincre le jury: éthique, écologie et rentabilité ne se contredisent pas, bien au contraire, puisque leur combinaison est le moteur même de la forte croissance d'Alnatura. Götz Rehn représente la fédération allemande des supermarchés bio au sein du comité de la fédération *Bund ökologische Lebensmittelwirtschaft BÖLW*. «Le choix de Götz Rehn montre que le bio s'est implanté dans la société», se réjouit Alexander Gerber, le directeur de la BÖLW à propos de cette distinction. comm.

## Seehofer, nouveau ministre allemand de l'agriculture

«Si quelqu'un a déjà porté la responsabilité de la politique de la santé, on est en droit d'attendre de lui qu'il s'engage pour la production de denrées alimentaires biologiques», a pu dire Felix Prinz zu Löwenstein, le président de la fédération *Bund ökologische Lebensmittelwirtschaft BÖLW*, à propos de la nomination de Horst Seehofer au poste de ministre de l'agriculture et de la protection des consommateurs au sein du nouveau gouvernement allemand. Seehofer est connu pour être un politicien capable d'argumenter objectivement et de manière indépendante sans se gêner de parler ouvertement. La BÖLW exige de Seehofer qu'il se déclare en faveur de la garantie d'une agriculture sans OGM et en faveur de la poursuite du développement de l'économie alimentaire biologique. comm.



## Médaille d'argent pour un schüblig à la viande de verrat

Lors de l'inauguration de l'OLMA à St.-Gall, le Conseiller fédéral Hans-Rudolf Merz a attribué à Max Eichenberger, le boucher de la kag, le Prix d'innovation agricole suisse. Le produit primé est son «Eber-Bauernschüblig», un schüblig à la viande de verrat conçu dans le cadre du projet «porcs non castrés» de kagfreiland. Le Prix d'innovation est le principal prix dans le domaine de l'agro-alimentaire en Suisse. Le jury a trouvé que ce schüblig, fabriqué avec de la viande de porcs non castrés, est un produit très novateur et tout à fait délicieux. Son nouveau schüblig a valu à Eichenberger le premier prix de la catégorie Viande ainsi que le deuxième prix général des huit catégories, le PIAS d'argent. kag

## Rappel des sachets Bourgeon

Comme une circulaire l'avait déjà annoncé en été 2003, la qualité des sachets à nouer Bourgeon fabriqués en 2003 est mauvaise à cause d'une erreur de fabrication: la couleur verte se décolle. Bien qu'un grand nombre de ces sachets ait déjà été remplacé sans hésitation, il y a semble-t-il encore des sachets défectueux en circulation. Nous prions instamment toutes les personnes concernées de retourner à Bio Suisse tous les sachets de la série défectueuse de 2003 pour qu'elle puisse les remplacer gratuitement par de nouveaux sachets de qualité impeccable. Un grand merci pour votre compréhension! cz

Adresse pour le retour: Bio Suisse, Margarethenstrasse 87, 4053 Bâle; numéro d'article: S004 sachet à nouer en PE, modèle tous usages, 22 x 45 cm



**Agriculture biologique – Journée technique 2005**

Avenches – IENA – Salle Vully – Mercredi 14 décembre 2005, 09h15 – 16h15

**Actualités de la recherche en agriculture biologique**

Quelles sont les performances des grandes cultures bio? Que montrent les essais de longue durée sur les grandes cultures bio? Quelles sont les nouvelles cultures et variétés pour les grandes cultures bio? Colloque pour les paysans et paysannes bio organisé par l'Agroscope FAL Reckenholz en collaboration avec les Agroscope FAT Tänikon et RAC Changins ainsi qu'avec le FiBL, PROGANA, le SRVA et les services de vulgarisation bio des cantons GE, VD, FR, NE, JU.



**Programme et animation:** Agroscope FAL Reckenholz, Fredi Strasser

**1. Introduction**

09.15 Ouverture du colloque; Charly Beyeler, Directeur de PROGANA

**2. Quelles performances sont-elles possibles dans les grandes cultures bio sur la base des essais de longue durée?**

- Des essais à long terme très proches de la pratique, installés sur de grandes parcelles, étudient sur le domaine de Burgrain les possibilités et les limites des grandes cultures bio.
- L'essai DOC installé à Oberwil fournit depuis très longtemps les données récoltées dans cet essai en microparcelles. Ces données sont complétées par des observations faites dans des champs bio.
- À Tänikon, un procédé bio de l'essai de travail minimal du sol fournit des renseignements sur la dynamique de l'azote, sur l'intensité de la fumure azotée et sur la régulation des adventices.
- Quels rendements peuvent être atteints dans quelles conditions? Comment la fertilité de sol a-t-elle évolué? Quel est le résultat économique local, quelles sont les influences du niveau des éléments nutritifs, de l'évolution des prix et des paiements directs?
- Quelles sont les techniques agricoles positives pour le bilan écologique, sur quels points les grandes cultures bio doivent-elles encore être optimisées? Quelles sont les influences des grandes cultures bio sur divers êtres vivants?



De brèves conférences aborderont ces aspects pour les rassembler en un tout aussi complet que possible.

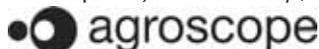
- Essai sur le système des grandes cultures bio à Burgrain: Thomas Nemecek, David Dubois, FAL
- Potentiel de performance des grandes cultures bio dans l'Essai DOC et sur des parcelles bio: Paul Mäder, FiBL
- Rendements, approvisionnement en azote et adventices en conditions de travail du sol minimal: Thomas Anken, FAT



**3. Actualités des grandes cultures bio**

De nouvelles cultures sont au banc d'essai et même déjà testées en pratique par quelques pionniers. Les cultures suivantes seront présentées par des conférences sur les variétés, les techniques culturales, les expériences et les possibilités commerciales:

- Colza, tournesol, lin, carthame, pavot, millet: Thomas Hebeisen, Clay Hymphris, FAL
- Marché et rentabilité: Charly Beyeler, PROGANA
- Variétés actuelles de céréales et de pommes de terre, problèmes: Mathias Menzi, Thomas Hebeisen, FAL
- Actualités de la régulation des adventices par l'allélopathie (substances inhibitrices excrétées par d'autres plantes): Nicolas Delabays, RAC



**4. Vulgarisation et pratique**

- Grandes cultures sans bétail dans l'essai pilote de Mapraz: Josy Tamarcaz, Prometerre
- Essais en bandes avec du maïs, du blé, du seigle, de la féverole: Hansueli Dierauer, FiBL

**5. Clôture du colloque**

16:15 Synthèse et clôture de la journée: Fredi Strasser, FAL

**OBSTBAU**

**Bioobstbaukurs 2006**

**Wann und wo**

Einführungskurs: Montag und Dienstag 16. und 17. Januar 2006, Gartenbauschule Oeschberg

Hauptkurs: Mittwoch bis Freitag 18. bis 20. Januar 2006, FiBL Frick

Sommer- und Herbstkurstelle: Dienstag 18. Mai 2006, Dienstag 22. Juni 2006, Freitag 7. September 2006, Raum Arenenberg TG, Modulprüfung: Woche 48 (fakultativ)

**Inhalt**

Der Einführungskursteil und der Hauptkursteil können unabhängig voneinander besucht werden. Wer wenig Obstbaukenntnisse hat, sollte auch den Einführungskursteil besuchen. Die Teilnehmenden kennen am Ende des Kurses die wichtigsten theoretischen und praktischen Grundlagen der Bioobstbaupflege. Sie sind in der Lage, eine biologische Erwerbsobstanlage oder eine Selbstversorgeranlage selbstständig zu planen, zu betreuen und die Vermarktung zu organisieren.

**Anbieter**

FiBL, Ackerstrasse, 5070 Frick

Kant. Gartenbauschule, Fachstelle für Obst und Beeren, Oeschberg, 3425 Koppigen

LBBZ Arenenberg, Beratungsstelle für Biolandbau, 8268 Salenstein

**Kosten**

Einführungskurs Fr. 100.–, Hauptkurs Fr. 300.–, Sommer- und Herbsttage Fr. 100.–

**Auskunft, Anmeldung**

Anmeldung bis 1. Dez. 05: FiBL Kurssekretariat, Ackerstrasse, Postfach, 5070 Frick,

Tel. 062 865 72 74, Fax 062 865 72 73, E-Mail [kurse@fibl.org](mailto:kurse@fibl.org)



**FÜTTERUNG**

**Planung Wiederkäuerfütterung und Futterproduktion für meinen Biobetrieb**

**Wann**

Mittwoch 4. Januar 2006,

08.30–16.00 Uhr

**Wo**

Inforama Waldhof, Langenthal BE

**Inhalt**

Kurzeinführung in folgende Computerprogramme: Fütterungsplan für Rindvieh und Kleinwiederkäuer, Planung Futterproduktion, Vollkostenrechnung Grundfuttermittel GRUFKO; Arbeit am Computer und Besprechung der Ergebnisse.

**Kursleitung**

Ruedi Jaussi, Inforama Waldhof

**Kosten**

Fr. 60.– plus Benützung Programm GRUFKO, Material und Verpflegung.

**Auskunft, Anmeldung**

Anmeldung bis 19. Nov. Inforama Waldhof, Kurssekretariat, 4900 Langenthal, Tel. 062 916 01 01, [inforama.waldhof@vol.be.ch](mailto:inforama.waldhof@vol.be.ch)

**Forum Arbo Bio Romandie 2006**

Le FiBL (IRAB) organise le Forum Arbo Bio Romandie 2006, journée technico-économique, qui permettra de faire le point sur les dernières connaissances dans le domaine de l'arboriculture bio avec les différents acteurs de la filière. Ce Forum s'adresse à tous les intéressés.

**Lieu et date:**

Gîte rural des Vergers, Rue des Vergers 70, 1963 Vétroz, le mercredi 22 février 2006, Heure: de 9h00 à 16h00

**Coûts de la journée.**

Fr. 75.– comprenant documentation, café, repas de midi.

**Renseignements et inscription:**

J-L Tschabold, IRAB/FiBL  
Ch. de la Laiterie 7  
1066 Epalinges  
021 802 53 65/ 079 352 62 93  
fax: 021 802 53 67  
[jean-luc.tschabold@fibl.ch](mailto:jean-luc.tschabold@fibl.ch)

Alina, 1. L. 6447 kg, 4.01 %, 3.27 %



UFA

**Vaches-bio consomment**  
aliments UFA pour vaches laitières

**UFA 174 F** Phase de démarrage  
**UFA 277** Concentré protéique  
**UFA 279/172 F** Aliment de production  
**UFA 175 F** Mélange de céréales

**Rabais Fr. 3.-/100 kg**  
jusqu'au 12 novembre 2005

www.ufa.ch

Dans votre  
**LANDI**

**AZB**  
**CH-5070 Frick**

**PP Journal**  
**CH-5070 Frick**

Veillez s.v.p. communiquer la nouvelle adresse

## Pots en verre avec couvercle Bouteilles avec fermeture canette

Pour toutes sortes d'aliments  
Marmelades, fruits, légumes, ...  
Formes et grandeurs différentes  
de 0,4 dl jusque 1 litre.

Bouteilles avec fermeture canette 2,5 dl jusque 1 litre.

Echantillons gratuits avec liste des prix, à demande

**Crivelli Emballages • CH-6830 Chiasso**

**☎ 091 647 30 84 • Fax 091 647 20 84**

**crivelliembalaggi@hotmail.com**

## IMPRESSUM

**bio**actualités



### 14<sup>ème</sup> année

Parution 10 fois par an (vers le 15 du mois, sauf en janvier et en août).

**Tirage** 904 exemplaires français, 7832 exemplaires allemands (certifié WEMF 2003).

Abonnements annuels résiliables pour fin décembre.

**Distribution** Aux exploitations agricoles et aux entreprises sous licence BIO SUISSE abonnements Fr. 49.-, étranger Fr. 56.-.

**Éditeurs** FiBL Institut de recherche de l'agriculture biologique, Ackerstrasse, Postfach, 5070 Frick, Tél. +41 (0)62 865 72 72, Fax +41 (0)62 865 72 73, www.fibl.org.

BIO SUISSE (Association Suisse des organisations d'agriculture biologique) Margarethenstrasse 87, 4053 Bâle, Tél. +41 (0)61 385 96 10, Fax +41 (0)61 385 96 11, www.bio-suisse.ch.

**Rédaction** Alfred Schädeli, Thomas Alföldi (FiBL); Christian Voegeli (Bio Suisse); Manuel Perret (Suisse romande); bioactualites@fibl.org.

**Traduction** Manuel Perret, 1412 Ursins.

**Maquette** Daniel Gorba.

**Impression** Brogle Druck AG, Postfach, 5073 Gipf-Oberfrick.

**Publicité** Nicole Rölli, FiBL, Postfach, 5070 Frick, Tél. +41 (0)62 865 72 04, Fax +41 (0)62 865 72 73, nicole.roelli@fibl.org.